

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE
YAOUNDE

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

SECTION : CONSEILLER D'ORIENTATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHERS' TRAINING
COLLEGE YAOUNDE

DEPARTMENT OF SCIENCES OF
EDUCATION

SECTION: GUIDANCE COUNSELOR

AUTORITE PARENTALE ET ORIENTATION SCOLAIRE :

Cas des élèves de la classe de 3^{ème}

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du
Diplôme de Conseiller d'Orientation (DIPCO)

Par :

SONNA Raymond Pierre

Licence en Analyse Politique et Economique

SOUS LA DIRECTION DE :

M. MBEDE Raymond

Professeur

Année Académique 2015-2016

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES.....	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	3
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	13
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	34
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	44
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES.....	65
CONCLUSION GENERALE	71
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	72
ANNEXES.....	75
TABLE DE MATIÈRE.....	81

A mes Parents

DONGMO et TEMATEU Marie. Que ce travail soit pour eux un début de récompense pour tous les sacrifices consentis.

A mon frère

TONFACF DONGMO Hervé pour sa compréhension et ses aides multiformes

REMERCIEMENTS

Au moment où nous achevons ce travail, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'endroit de toutes les personnes qui nous ont accordé leur temps, leurs expertises et bien d'autres. Nos remerciements s'adressent ainsi:

- Au Pr. MBEDE Raymond, guide de nos premiers pas sur le chemin de la recherche. Et dont sa disponibilité et le pouvoir de communication trouvent ici toute notre admiration.
- A tous les enseignants de l'ENS pour leurs efforts durant ces deux années d'étude.
- A mes camarades de classe pour l'esprit de solidarité, de fraternité et de disponibilité manifesté tout au long de ces deux années de notre formation.
- A TANDJONG Floriane pour son soutien moral.
- A TCHOUNKEU Chimène Barbette pour son souci ardent de faire de ce travail une œuvre de qualité.
- A toute notre famille pour son soutien moral et financier ainsi qu'à toutes les personnes que nous n'avons pas pu mentionner. Nous les prions d'accepter l'expression de notre profonde reconnaissance.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : les différents styles éducatifs.....	7
Tableau 2 : Récapitulatif des hypothèses, des variables, des modalités, les indicateurs de modalités et les indices.....	31
Tableau 3 : Distribution de la population accessible.....	35
Tableau 4 : Distribution de la population accessible par sexe	36
Tableau 5 : Présentation de l'échantillon	37
Tableau 6: Distribution des élèves en fonction du sexe.....	44
Tableau 7 : Distribution des élèves selon leur âge.....	45
Tableau 8 : Répartition des élèves en fonction de la personne qui prend les décisions dans la famille.....	45
Tableau 9 : Répartition des élèves en fonction de la personne qui décide lorsqu'il s'agit du choix de a série.	46
Tableau 10 : Répartition des élèves en fonction de la manière dont est résolu un problème en famille.....	46
Tableau 11 : Répartition des élèves en fonction de la qualité des relations avec le père.....	47
Tableau 12 : répartition des élèves en fonction de la qualité des relations avec la mère.....	47
Tableau 13 : Répartition des élèves en fonction du niveau d'étude des parents ou tuteurs (trices).....	47
Tableau 14 : Répartition des élèves en fonction de la profession des parents	49
Tableau 15 : Répartition des élèves en fonction de la situation économique des parents.....	49
Tableau 16 : Répartition des élèves en fonction de la satisfaction de leurs besoins matériels par les parents.....	50
Tableau 17 : Répartition des élèves en fonction de la personne consultée pour le choix de sa série	50
Tableau 18 : Répartition des élèves selon que la filière choisie cadre avec leurs aspirations ou non.....	51

Tableau 19 : Répartition des élèves selon que leurs aspirations peuvent être satisfaites ou non dans une autre série d'étude.	51
Tableau 20 : Pensez-vous que la série choisie vous aidera plus tard dans l'exercice de votre profession	51
Tableau 21: Répartition des élèves selon leur satisfaction ou non de leur série d'étude au vu de leur aspiration professionnelle.....	52
Tableau 22 : croisement entre : En générale, qui prend les grandes décisions... et la personne qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série.....	54
Tableau 23 : croisement entre celui qui décide du choix de la série de l'enfant en famille et celui qui achète les fournitures scolaires de l'enfant.....	58
Tableau 24 : croisement entre lorsqu'un problème survient dans la famille concernant un enfant, y a-t-il écha * qui vous a aidé ou vous conseillé dans le choix de votre série	62
Tableau 25 : Récapitulatif des résultats de la vérification des hypothèses	64

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Prise des décisions.....	66
Graphique 2 : Répartition en fonction de la personne qui veille à la satisfaction des besoins matériels des élèves.....	67
Graphique 3 : Répartition en fonction du fait des échanges parent-enfant en cas de problème à la maison.....	68

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES

All	:	Allemande (série)
BEPC	:	Brevet d'Etudes du premier Cycle
C.O	:	conseiller d'orientation
DIPCO	:	Diplôme de Conseiller d'Orientation
Esp	:	Espagnol
INJS	:	Institut Nationale de la Jeunesse et des Sports
LGL	:	Lycée Général Leclerc
MINESEC	:	Ministère de l'Enseignement Secondaire
MINESEC	:	Ministère de l'Enseignement Secondaire
QI	:	Quotient Intellectuel
SPSS	:	Statistical package For the Social Sciences
3 ^{ème}	:	troisième (classe)

LISTE DES ANNEXES

- Annexe N°1 : Autorisation de recherche.
- Annexe N°2 : Questionnaire.
- Annexe N°3 : Table de Khi-carré

RESUME

L'étude qui s'achève porte sur l'autorité parentale et l'orientation scolaire au Cameroun. Elle a pour objectif de mettre en relief l'importance de l'orientation dans un pays en voie de l'émergence comme le Cameroun, de cerner la valeur, l'intérêt que les jeunes élèves du secondaire accordent à l'orientation et l'impact d'une mauvaise orientation sur le rendement scolaire.

L'étude s'appuie sur l'hypothèse générale selon laquelle les déterminants de l'autorité parentale influencent l'orientation scolaire des enfants. Nous avons transposé ce concept d'autorité parentale dans les sciences de l'éducation parce que nous avons constaté que l'influence des parents est souvent déterminante dans l'orientation de l'enfant.

De cette hypothèse générale résultent trois hypothèses de recherche qui sont :

- L'orientation du jeune élève de 3^{ème} général au second cycle est fonction du ou des parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.
- Le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire des enfants
- Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants

Pour vérifier ces hypothèses, un questionnaire a été adressé à 200 élèves de la classe de 3^{ème} du L.G.L ainsi qu'une recherche documentaire au sein de cette institution.

Par la suite, le test de Khi-deux nous a permis de voir s'il existe un lien significatif entre les différentes variables des hypothèses formulées. A cet effet, l'utilisation du logiciel SPSS a permis de ressortir les tableaux de contingence ainsi que les différentes valeurs de Khi-carré calculées et des pourcentages qui ont servi dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

A la fin de l'enquête, les trois hypothèses ont été confirmées. A partir des résultats, des perspectives d'action ont été formulées pour permettre la mise en place d'une politique dynamique d'orientation en général et de l'orientation scolaire en particulier afin de résoudre les problèmes que pose une mauvaise orientation comme l'abandon et le redoublement.

ABSTRACT

The present study deals with parental authority and school orientation in Cameroon. It aims at highlighting the importance of guidance and counseling in developing countries like Cameroon, at identifying the value and the interest that young high school students give to guidance and counseling, and the impact of poor counseling on academic performance.

The study is based on the general assumption that, parental authority influences children's academic orientation. We transposed this concept of parental authority in the science of education because we found that parental influence is a determining factor to the child's academic orientation.

Three research hypotheses resulted from the general hypothesis:

- Parental authority is determinant on the orientation of students in the class of “troisième”.
- Home education influences the academic orientation of the child.
- Parents' economic status influences the academic orientation of the child.

To test these hypotheses, a questionnaire was administered to 200 students of “troisième” in the L.G.L and a documentary research carried out within the institution.

Thereafter, the chi-square test permitted us to verify if there is a significant relationship between the variables of the hypotheses. The use of SPSS software then helped us to establish contingency tables, as well as the calculated chi-square values and percentages that were used in the results analysis and interpretation.

At the end of the investigation, the three hypotheses were confirmed. From the results, recommendations on the implementation of a dynamic policy on guidance and counseling in general, and academic orientation in particular were formulated, in order to resolve the problems that result from poor academic orientation.

INTRODUCTION GENERALE

La question du devenir des jeunes pose de réels problèmes partout en Afrique .La formation de ceux –ci est un facteur très important pour le développement aussi bien économique que social d'un pays. Ainsi, l'enseignement secondaire occupe une place importante dans le domaine de la formation. Une attention particulière devrait être accordée aux perspectives des jeunes élèves en fin d'année de la classe de troisième. Un bon rendement suppose dès le départ une bonne orientation de l'élève. La bonne orientation à une série nécessite l'intervention d'un professionnel en l'occurrence le conseiller d'orientation.

En s'intéressant aux causes ou facteurs qui sont à l' origine ou qui déterminent les conflits d'orientation ou de choix des projets scolaire et professionnel entre enfants et parents, ce travail tente de cerner les mécanismes qui occasionnent l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire ou professionnelle du jeune élève de troisième. En d'autres termes, ce travail tente de voir s'il existe un lien entre les déterminants de l'exercice de l'autorité parentale et l'orientation scolaire ou professionnelle du jeune élève de troisième. Ainsi d'après A. Léon(1957), « la répartition professionnelle n'a pas toujours nécessité l'intervention des spécialistes étant donné que l'appartenance sociale ou le sexe déterminait autre fois l'activité professionnelle »

S'agissant du jeune élève du secondaire, le choix d'une série ou d'une option est une tâche délicate. Mais les choses ont beaucoup changé au Cameroun depuis quelques décennies, le conseiller d'orientation est sollicité pour aider les jeunes à choisir des séries ou des filières d'étude. Cependant, une bonne part de parents continue à peser sur le choix de la série ou de la filière de leurs enfants.

Nous avons tenu compte des caractéristiques particulières de notre population d'étude. Ce sont des jeunes de troisième achevant le premier cycle de l'enseignement secondaire .Nous voulons dire que la plupart des jeunes, victimes de l'autorité parentale et se situant en pleine période d'adolescence, doivent tout de même faire des choix incontournables pour leur avenir. En d'autres termes certains parents continuent à user de leur autorité (autorité parentale) pour imposer un choix d'étude à leurs enfants. Cette autorité parentale est définie par le petit Larousse comme une puissance légitime, un droit de commander.

L'autorité parentale peut être exercée conjointement par les parents, de manière unilatérale lorsque ce pouvoir est intégralement assuré par un seul des parents ou par une tierce personne ayant reçu la délégation totale ou partielle de l'autorité parentale. Cette

délégation de pouvoir résulte obligatoirement d'un jugement rendu par le juge aux affaires familiales d'après le code civil.

Sur le plan pratique, l'autorité parentale est un ensemble de droits et devoirs conférés aux parents et dont la finalité est l'intérêt de l'enfant. L'exercice conjoint de l'autorité parentale ou coparentalité est le régime de principe pour les parents quelle que soit leur situation matrimoniale.

Pour l'élève « conseiller d'orientation » scolaire, universitaire et professionnel que nous sommes, n'est-il pas capital de prêter une attention particulière sur les modalités de l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation des enfants à cette étape de transition du premier au second cycle pour éviter à ces jeunes des regrets et des échecs massifs ?

Notre travail de recherche comptera cinq grandes étapes qui correspondent aux cinq chapitres suivants:

- La problématique de l'étude qui fera ressortir le contexte et la justification de l'étude, la formulation du problème, la question de recherche, les objectifs de l'étude, l'intérêt de l'étude et la délimitation de l'étude.
- L'insertion théorique du sujet (domaine descriptif et explicatif du travail) qui concerne la définition des concepts, la revue de la littérature, les théories relatives au sujet, la formulation des hypothèses, la définition des variables et le tableau synoptique.
- la méthodologie où seront définis le type de recherche, le site de l'étude, la population, l'échantillon et méthode d'échantillonnage, la description de l'instrument de collecte des données, la validation de l'instrument, la procédure de collecte des données et la méthode d'analyse des données.
- La présentation et l'analyse des résultats qui comportera la présentation descriptive des résultats et la vérification des hypothèses.
- Interprétation des résultats et les implications professionnelles où nous aurons : l'interprétation des résultats et les implications théoriques et professionnelles des résultats.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Selon le dictionnaire Larousse (2007 :378) : « la problématique est l'ensemble des questions qu'une science ou une philosophie peut valablement soulever en fonction de ses moyens, de ses points de vue et de son sujet d'étude. En d'autres termes, c'est l'ensemble des questions posées en rapport avec le sujet.

- Dans le cadre de notre étude la problématique désigne l'ensemble des incertitudes qu'un thème de recherche donné soulève.

Dans ce chapitre nous verrons tour à tour :

- Le contexte et justification de l'étude
- La formulation du problème
- La question de recherche
- Les objectifs de l'étude
- L'intérêt de l'étude
- La délimitation de l'étude

1.1. Contexte et justification de l'étude

Les problèmes vécus en société influencent au quotidien l'environnement scolaire. La fonction des parents, le chômage des jeunes ou de leurs parents changent les croyances des uns et des autres par rapport à l'école qui devrait donner à tous l'assurance d'une insertion socioprofessionnelle. La réussite scolaire se trouve ainsi conditionnée par le sens et la valeur accordée à l'école non seulement par les parents mais aussi par tous les autres partenaires socioéducatifs.

1.1.1. Situation de l'emploi et du chômage en rapport avec la scolarisation de la jeunesse

La population du Cameroun est essentiellement constituée de jeunes. Cette population ne cesse de croître. Ainsi entre 2000 et 2015, la pression sur la demande d'éducation est restée forte avec respectivement le nombre théorique d'enfants à scolariser qui passe de 2,5 millions à 3,4 millions. L'offre étatique en matière d'éducation reste faible au Cameroun comparée à celle des autres pays Africains ; de 1999 à 2012, l'offre de l'éducation au Cameroun passe de 278,2 à 563,2 milliard de FCFA avec un taux de croissance moyen annuel de 5,6% ou de 3% en terme réel. C'est le même constat qu'a fait FOZING en 2009 lorsqu'il relevait que

« Globalement, à voir la part des dépenses d'éducation dans les dépenses totales ou dans le produit intérieur brut on peut dire que le Cameroun ne dépense pas assez pour la scolarisation de la jeunesse ». C'est ainsi que les plus touchés par le problème de chômage restent encore les jeunes et les diplômés de l'enseignement supérieur malgré de multiples politiques mises en place par l'Etat du Cameroun pour contourner cette situation.

1.1.2. Fonction de l'école et attente des parents

Pour la plupart des parents envoyer un enfant à l'école est un gage pour l'avenir. Ainsi à la fin des études l'investissement fait sur celui-ci devrait rapporter à la famille. Cette façon de penser pose le problème d'intérêt de l'école par rapport aux parents qui est vue d'un autre angle aussi bien par des sociologues que par les philosophes. Selon Bourdieu(1970), l'influence du milieu familiale agirait sur les perspectives scolaires.

Basé sur le concept de classes sociales, la théorie de la reproduction des inégalités (BOURDIEU & PASSERON, 1978) décrit une hiérarchisation « Trans générationnelle » des métiers et des statuts dans la structure sociale. L'école serait reproductrice des inégalités, car la sélection des formations proposées par l'institution scolaire s'effectue en fonction de l'origine sociale. Il existerait une hiérarchie des formations où les plus riches, en haut de l'échelle, décident et font face à des catégories socioprofessionnelles défavorisées. Ainsi, les parents aisés encouragent le choix d'une série, d'une option ou d'une filière particulière, valorisée par la classe dominante et le plus souvent par l'institution elle-même. Les autres recherchent également ce type d'option, de série ou de filière mais choisissent finalement une autre orientation, « par défaut ». Les familles peu aisées reportent alors sur des métiers « manuels », défavorisés, conservant le statut « inférieur » de leur milieu.

Avant BOURDIEU(1978), le père de la sociologie, le français (DURKHEIM, cit. TEMBONG, 2000, P.5).affirme que son « objet est de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné » (Cette mission assignée à l'école vise la perpétuation des générations.

1.1.3. Cas du lycée Général Leclerc

Le lycée Général Leclerc fait partie des établissements publics du Cameroun ; son choix dans le cadre de cette étude n'est pas un fait du hasard. La demande en matière de scolarité reste importante dans cette institution en dépit du nombre élevé d'établissements

privés et publics qui l'entourent. La population des élèves était de 6456 au cours de l'année scolaire 2014-2015. Au cours de cette année scolaire (2015-2016), le nombre d'élèves est de 6103 en espérant que tous parviennent en fin d'année. Bien que l'on puisse constater une baisse d'environ 5,47% sur deux ans, la demande en matière de scolarisation reste importante. Géographiquement, le Lycée Général Leclerc autrefois s'étendait jusqu'à l'ancien site de l'INJS où était implanté l'internat des filles. Dans son site actuel, sa superficie est de 35 ha comptant 82 salles de classe. L'effectif total des élèves d'aujourd'hui est bien réduit par rapport aux 12000 de l'époque du proviseur M. Essono Edou(1973-1978) et de (2005-2006), 15000 de la période de M. Charles Etoundi(1993-1997) ou les 17000 de M. Augustin Edjoa(1997-2000). Sur le plan des performances scolaires, le Lycée Général Leclerc autre fois occupait les premières places au classement national, contrairement à ces jours où il ne figure même pas parmi les 30 premiers du classement national selon le palmarès de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC). Cette baisse de performance est un indicateur de l'existence d'un problème et pourrait être entre autre celui de l'échec dans l'orientation des enfants qui se fait à tort et à travers par n'importe qui. La question est de savoir ce qui peut expliquer ou justifier cette baisse de niveau ? En d'autres termes, pourquoi cet acharnement de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire au Cameroun.

1.1.4. L'élève de 3^{ème} , les attitudes et les pratiques éducatives parentales

Les élèves de la classe de troisième sont en général des adolescents dont l'âge se situe entre 12 et 20ans voir plus. Ils sont les adolescents c'est-à-dire les personnes sur lesquelles de nombreux changements biologiques à l'instar de l'éveil de la fonction de reproduction, la venue de la puberté, l'influence de l'affectivité et l'affirmation des intérêts divers se font présents, mais aussi des changements d'ordre sociologiques en ce sens que ceux-ci doivent faire face à leur insertion dans le milieu adulte. L'éclosion de la puberté qui inaugure l'adolescence entraîne chez l'individu des changements sur le plan physiologiques et morphologiques. D'après Claes(2003) l'individu n'est pas un spectateur passif des changements qui s'opèrent, mais un acteur engagé activement dans la construction de sa propre vie. Bref l'adolescence constitue dans la vie de l'individu, une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette période est marquée par des changements au niveau de plusieurs sphères de la vie de l'individu. Ainsi, la compréhension des attitudes et des pratiques parentales diffère selon le style d'éducation pratiqué. Ces styles d'éducation sont entre autre :

- le style autoritaire, qui est caractérisé par des niveaux élevés de contrôle et de faibles niveaux de sensibilité, également synonyme d'autocratique. Contrairement au parent permissif qui a tendance à expliquer sans agir, le parent autoritaire agit sans expliquer. Lorsque le parent devient autoritaire, c'est pour répondre à ses propres besoins, et non à ceux de l'enfant. Par exemple, si l'enfant dérange, le parent lui demande de se taire, mais ne se demande pas si, dans le contexte, c'est normal que son enfant soit bruyant. Ou alors il regarde son émission, mais ne laissera jamais l'enfant regarder la sienne. Parmi les parents autoritaires, il y a aussi les parents qui ont des exigences démesurées vis à vis de leur enfant pour qu'il évolue avec de bonnes manières sur le plan de la propreté, de la politesse, du rangement.

Face à ce type de parents, l'enfant va vivre des frustrations objectives. Par exemple, s'il voit que le parent est centré sur lui-même, et ne comprend pas pourquoi il lui interdit certaines choses, il va croire qu'il n'est tout simplement pas important. Ce comportement parental va donner un enfant contrôlé, peureux et avec une faible estime de lui. De plus, l'enfant sera très anxieux ne sachant plus ce qu'il a le droit de faire ou non.

- le style démocratique, qui est caractérisé par des niveaux élevés de contrôle, de sensibilité et d'engagement. Dans ce style encore appelé style « Ouverts et prêt au dialogue », l'autorité des parents tente de diriger les activités de l'enfant d'une façon logique. Il encourage l'échange verbal, explique à l'enfant le raisonnement qui sous-entend ses règles et ses valeurs. Lorsque l'enfant refuse de s'accorder à ses exigences, il lui demande d'en expliquer les raisons. Au lieu de punir son enfant, ce parent a une discussion avec lui, l'enfant peut donner son propre point de vue comme un adulte.

Ce type de parent permet à l'enfant d'évoluer, car au lieu d'être puni sans en avoir la raison, ou pouvoir se défendre. L'enfant devient mature plus rapidement, et se considère assez vite comme un adulte. Cela peut l'aider à grandir et évoluer pour sa vie future.

- le style permissif qui est caractérisé par de faibles niveaux de contrôle et de hauts niveaux de sensibilité, synonyme du style indulgent. Les parents qui sont permissifs le sont généralement pour deux raisons :
 - Soit parce qu'on est en quête d'affection et qu'ils espèrent recevoir de leur enfant tout l'amour qu'ils n'ont pas reçu eux-mêmes. Le parent n'est donc pas capable de s'opposer, de peur de ne pas être aimé.

- Soit parce qu'on est contre toute forme d'autorité, en réaction à l'éducation trop stricte qu'on a reçue. » Le parent confond alors fermeté et oppression. Ce type de parent se sentira heurté par la moindre punition à son enfant.

Le risque pour l'enfant est que dans tous les cas, avec un parent trop permissif, il ne se sentira pas dirigé et deviendra vite mal dans sa peau, impulsif, même agressif.

- le style désengagé qui est caractérisé par un manque de contrôle et de sensibilité, synonyme du style détaché, négligeant. Les parents ne fixent aucune limite. Leur style d'éducation est caractérisé par l'indifférence et par l'absence de soutien envers l'enfant. Cette indifférence peut être due à leur carrière, à la drogue, ou le narcissisme. Ce style parental est souvent présent dans les familles où les parents sont très préoccupés par leurs propres activités sociales et professionnelles et n'entretiennent pas de relations chaleureuses avec leur(s) enfant(s). Ils semblent faire tout ce qu'ils peuvent pour rester distants et jouer leur rôle de parent le plus rapidement possible en dépensant le moins d'énergie possible.

Le risque de ce parent envers l'enfant est pour l'enfant, une inadaptation psychosociale amenant à la délinquance antisociale ou sexuelle à l'adolescence. Il n'est pas étonnant de constater que les enfants laissés à eux-mêmes dans ce type de famille sont de bons candidats à ces types de difficultés. L'enfant se sent libre de faire ce qu'il veut.

On peut résumer les différents styles éducatifs dans ce tableau :

Tableau 1: les différents styles éducatifs.

<i>Niveau d'exigence et de discipline</i>	<i>Relations chaleureuses et affectueuses</i>	<i>Relations distantes, insensibilité</i>
Elevé	Démocratique	Autoritaire
Faible	Permissif	Désengagé

Source : <http://education-familial.e-monsite.com/pages/les-differents-styles-educatifs-a-travers-les-milieus-sociaux.html#YjAGVqCYI33b0ZBm.99>

Il est donc possible de voir, que quel que soit le type de parents, autoritaire, permissif, ouvert et prêt au dialogue ou bien désengagé, l'enfant a tout de même une part de "liberté" au XXI^e siècle. Même si ses parents sont très stricts, ils veulent tout de même lui faire plaisir de

temps en temps, et le laisser faire certaines choses, sinon l'enfant ne pourra jamais évoluer et devenir adulte.

Des auteurs (Potvin et al. 1999 ; Deslandes et Cloutier, 2005) mentionnent que dans les milieux où les pratiques éducatives démocratiques dominent, nous assistons à un plus grand engagement des parents dans l'apprentissage des enfants et des adolescents. En effet, les milieux familiaux caractérisés par un niveau d'engagement, d'encadrement et d'encouragement à l'autonomie offrent beaucoup plus de soutien affectif, interagissent beaucoup plus avec les enfants.

Pour (STEINBERG et al. 1991), les adolescents élevés dans les familles démocratiques performant mieux que leurs pairs issus des familles autoritaires ou permissives.

1.2. Position et formulation du problème

Une certaine habitude qui a cours au Cameroun donnerait à tous de croire que l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle des élèves et étudiants peut être menée par n'importe qui et n'importe comment. En orientant eux-mêmes leurs enfants, sans le savoir, les parents, les oncles, les tantes, les amis (es), les enseignants (es)... sont en partie responsables de la malheureuse problématique de l'inadéquation formation/emploi et des déperditions scolaires (redoublement et abandon) qui, compte tenu de l'ampleur, interpelle toute la communauté éducative camerounaise et particulièrement les autorités et acteurs en charge de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle.

La jeune KENGNI a 17 ans. Elle est en classe de 3^{ème} et nourrit l'ambition de s'inscrire l'année prochaine en seconde C compte tenu de ses performances scolaires et de ses aptitudes personnelles. Mais son père lui fait savoir qu'il est bon pour elle de s'inscrire plutôt en seconde A, série qu'il trouve meilleure à cause des multiples débouchés.

Talla après son BEPC souhaiterait s'inscrire en 2^{nde} A pour faire carrière plus tard dans le journalisme. Mais il se trouve face à l'opposition de son père qui lui demande plutôt de s'inscrire en seconde C pour plus tard devenir ingénieur en construction afin de diriger les travaux de construction qu'il ambitionne réaliser dans 10 ans.

Beaucoup d'enfants comme le petit Talla ou la petite Kengni, en l'absence des conseillers d'orientation scolaire, universitaire ou professionnel, sont orientés dans leurs choix par leurs parents, leurs amis, parfois par leurs instituteurs ou eux même.

Or les prescriptions de l'article 42 alinéas 1^{er} et 2^{ème} du décret N°2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables sont claires :

« placé sous l'autorité d'un conseiller d'orientation scolaire, le service d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle est chargé :

- du conseil
- de l'information
- de l'orientation de l'élève en fonction de ses aptitudes, de ses intérêts, de ses besoins.
- d'organiser les tests psychotechniques pour rassembler toutes les informations nécessaires.

Dans ces conditions, partagé entre ses parents à qui il doit respect et obéissance et le conseiller d'orientation qui a une meilleure approche en matière d'orientation dans le système éducatif général et face aux réalités des limites du marché de l'emploi, l'élève perd ou subit l'école par la faute des parents.

Qu'advient-il du jeune élève ?

1.2.3. Questions de recherche

Les questions de recherche sont les interrogations qui mettent en relation les deux variables du thème. Elles se subdivisent en deux parties à savoir : la question principale et la ou les questions secondaires.

1.2.3.1 Question principale

C'est la question centrale de notre étude. En d'autres termes, c'est la question qui permet d'étayer davantage le travail de recherche que nous voulons mener. Elle est formulée de la manière suivante :

Quels sont les facteurs qui influencent les interactions parent-adolescents axées sur l'orientation scolaire. En d'autres termes, quels sont les principaux déterminants de l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation des jeunes de 3^{ème} au second cycle?

Cette question principale est suivie de plusieurs questions secondaires.

1.2.3.2 Questions secondaires

- Le (s) détenteur (s) de l'autorité familiale influence (nt) t-il(s) l'orientation scolaire des jeunes de 3^{ème} au second cycle ?
- Le style d'éducation qui s'exerce en famille n'influence-t-il pas l'orientation scolaire ?
- Le niveau économique des parents n'influence-t-il pas l'orientation scolaire des enfants ?

Après les questions spécifiques, nous passons aux objectifs de l'étude.

1.2.4. Objectifs de recherche

L'objectif c'est le résultat auquel le chercheur voudrait aboutir. Le dictionnaire Hachette(2013) définit l'objectif comme «but que l'on se propose d'atteindre» Nous distinguons deux objectifs à savoir : l'objectif général et les objectifs spécifiques.

1.2.4.1 Objectif général

C'est le but global à atteindre dans cette étude. C'est l'intention capitale qui donne le goût au chercheur d'entreprendre une étude. Notre étude vise à :

- déterminer les causes ou facteurs qui occasionnent les conflits de choix des projets professionnels entre parents/enfants. En d'autres termes, montrer que le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire des enfants
- identifier les principaux déterminants de l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire des enfants. Autrement dit, identifier les déterminants de l'usage de l'autorité parentale sur l'orientation de l'enfant.

1.2.4.2. Les objectifs spécifiques

Ce sont les buts précis à atteindre spécifiquement. Ceci étant, cette étude vise à

- Montrer que le (s).détenteur (s) de l'exercice de l'autorité parentale influencent l'orientation du jeune élève de 3^{ème} au second cycle
- Montrer que le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire des enfants
- Montrer que le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants

1.2.5. Intérêt de l'étude

Dans le domaine de la recherche, aucun sujet n'est choisi au hasard. Tout sujet vise la recherche des solutions à un problème donné.

Donner l'intérêt de l'étude revient à montrer l'importance ou l'utilité de notre travail de recherche. L'intérêt de notre étude se situe sur un triple plan :

1.2.5.1. Le plan psychologique

A travers cette étude, les parents, les tuteurs, les enfants, les enseignants, les amis..., pourront prendre conscience du fait qu'il ne suffit pas d'avoir des projets professionnels contradictoires mais plutôt d'envisager des projets en termes de capacité, d'intérêt, de situation de l'emploi. Autrement dit, les parents, les enseignants, les oncles, tuteurs... pourront prendre conscience du fait qu'une orientation scolaire, universitaire ou professionnelle nécessite la connaissance de plusieurs facteurs tels que les capacités (physiques, intellectuelles et morales), de l'intérêt du sujet ainsi que des réalités du marché de l'emploi par exemple.

1.2.5.2. Le plan social

Cette étude permet de rappeler aux familles (parents, oncles, tantes, amis(es), enseignants(es)...) que l'orientation scolaire, universitaire et professionnelles des élèves, étudiants ne peut être menée par n'importe qui et n'importe comment. Sans le savoir, beaucoup sont ainsi en partie responsables de la malheureuse problématique de l'inadéquation formation emploi et des déperditions scolaires (redoublement et abondant) qui, désormais, dans une acuité grave, interpellent tous les camerounais et leurs partenaires étrangers.

1.2.5.3 Le plan professionnel

Cette étude renseignera mieux les professionnels en matière d'orientation sur les éléments ou causes qui poussent les parents ou tuteurs à prendre certaines décisions ou à imposer certains choix professionnels aux enfants.

1.2.6. Délimitation de l'étude

La recherche ne saurait être menée sans que le chercheur n'ait au préalable fixé les bornes. C'est ainsi que nous circonscrivons notre étude sur un double plan à savoir thématique et spatio-temporel.

1.2.6.1. Délimitation thématique

Sur le plan thématique, ces travaux s'insèrent dans le domaine des sciences de l'éducation et plus précisément dans le domaine de l'orientation

Comme nous l'avons dit plus haut, notre étude vise à voir comment s'opère les choix d'une série ou d'une option au secondaire. Autrement dit, quel sont les facteurs qui influencent les choix scolaires du jeune de troisième ? Dans le cadre de notre travail, nous allons nous attarder sur l'autorité parentale qui constitue pour nous un facteur déterminant dans l'orientation scolaire.

1.2.6.2. Délimitation au niveau chronologique

Au plan chronologique, cette recherche mettra l'accent sur les facteurs qui influencent les interactions parent-adolescents axées sur l'orientation scolaire. Cela permettra de voir plus aisément s'il existe un lien entre les facteurs influençant l'autorité parentale et l'orientation scolaire des enfants. Notre investigation s'étend donc de la période de Septembre 2015 à Mai 2016.

1.2.6.3. Délimitation au niveau spatial

Sur le plan spatial, la présente étude se limite aux élèves de troisième générale de la ville de Yaoundé pour deux raisons :

- L'insuffisance des moyens financiers et du temps ne permettent pas d'élargir ces travaux à d'autres villes du pays.
- On estime que les facteurs de l'autorité parentale qui influencent l'orientation des enfants est plus perceptible dans les lycées d'enseignement général de Yaoundé que dans le reste du pays.

L'impact de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire des enfants au second cycle peut s'observer et se vérifier dans la quasi-totalité des établissements secondaire et même post secondaire du territoire national. Seulement, compte tenu des contraintes de temps et les déficits en moyens financiers auxquels nous étions confrontés, nous nous sommes limité dans la ville de Yaoundé et plus précisément au Lycée Général Leclerc.

La première partie de notre travail intitulée : « problématique de l'étude » nous a permis d'avoir une connaissance du problème de notre sujet, de préciser clairement les questions de recherche, les objectifs et de dégager l'intérêt ainsi que la délimitation. Ceci étant, Nous passons au chapitre 2 intitulé « Insertion théorique du sujet ».

CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

La quintessence de ce chapitre réside dans la définition des différents concepts utilisés dans notre travail, la présentation des théories relatives au sujet, la revue de la littérature, la formulation des hypothèses et la définition des variables de l'étude.

2.1. Définition des concepts

Définir un concept c'est préciser le sens du concept en question, en se conformant au contexte dans lequel il s'est employé. Cette définition joue un rôle important car elle permet de situer le lecteur dans le contexte sémantique de la recherche.

Pour que cette étude soit mieux appréhendée par le lecteur, il est nécessaire de définir au préalable des concepts fondamentaux qui seront utilisés tout au long de notre travail.

Comme concept à définir, nous aurons :

- Orientation
- Ecole
- Elève
- Scolaire
- Autorité parentale
- Déterminant
- Projet professionnel

2.1.1. Orientation

M. MEZO'O Gaston(2016) Lebeau définit l'orientation scolaire dans son cours de contre-indication et choix professionnel comme :

« Une pratique éducative qui consiste à proposer à une personne en âge de scolarité (élève ou étudiant) et même aux adultes les différentes filières d'étude et leurs débouchés professionnelles en fonction d'un certain nombre de paramètres (aptitudes, possibilités de formation/études, etc.) »

Dans le cadre de notre étude, l'orientation est une tâche pédagogique consistant à guider les élèves dans le choix de la meilleure branche d'enseignement ou série en fonction de

leurs aptitudes, leurs goûts, et en relation avec les possibilités de placement sur le marché de l'emploi.

L'orientation est faite par des professionnels reconnus sous l'appellation de Conseillers d'orientation et des spécialistes d'autres domaines tels que les enseignants, les planificateurs, les psychologues. L'orientation est l'adaptation à plus ou moins long terme dans le monde du travail. Elle contribue à faire naître et à développer chez les jeunes des profils d'avenir nécessaire à une orientation personnelle assumée.

L'orientation a une importance primordiale dans la réussite et dans l'adaptation de l'élève à sa vie scolaire. Elle suppose la passation des tests (verbaux ou écrits) qui permettront au conseiller d'orientation de connaître, de déceler les qualités personnelles et les aptitudes de l'élève qu'il a devant lui.

2.1.2. L'école

A la lumière du dictionnaire Encarta, l'école se définit comme un « établissement scolaire public ou privé d'enseignement élémentaire.

De nos jours, l'école désigne tout établissement public ou privé d'enseignement

Dans notre étude, l'école est un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif (général ou spécialisé).

2.1.3.L'élève

Le Robert (2012 :144) définit l'élève comme un enfant, adolescent qui reçoit l'enseignement donné dans une école, un collège, un lycée...

Dans notre travail, un élève est un enfant ou un adolescent qui fréquente un établissement scolaire et reçoit un enseignement.

2.1.4.Parental

Selon le dictionnaire Larousse (2010 :882) c'est « un adjectif qui concerne le père ou la mère considéré comme un tout ». Dans le cadre de notre étude, c'est l'autorité du père ou de la mère.

2.1.5. Autorité parentale

Le Robert (2012 :p33) définit autorité comme le droit de commander, le pouvoir d'imposer l'obéissance.

Le petit Larousse définit l'autorité comme une puissance légitime, un droit de commander.

Sur le plan pratique, l'autorité parentale est le pouvoir que les parents exercent dans le cadre de la famille sur les enfants. Cette autorité, du point de vue de son exercice, peut être partagée entre les deux parents, ou être exercée conjointement. Notons également que plusieurs modalités constituent ou déterminent l'exercice de l'autorité parentale, notamment le style d'éducation autoritaire, démocratique, désengagé, laisser-faire. L'autorité parentale peut également être intellectuelle, économique, ou déterminer par l'échec d'un projet professionnel par un parent qui désire le réaliser à travers l'enfant.

C'est donc dire que l'autorité parentale appartient à peu près exclusivement au père et à la mère. L'article trois cent soixante-onze du code civil dispose à cet effet que :

« L'enfant à tout âge doit honneur et respect à son père et à sa mère ».

Toutes fois la jurisprudence a étendu cette notion d'autorité parentale au niveau des grands parents. Ceci situant au niveau du droit de recevoir leurs petits enfants (droit de visite) et de correspondre avec eux même contre le gré des parents.

Notons cependant que, dans le cadre exclusif de notre étude, nous retenons comme source de l'autorité parentale le père, la mère ou les deux.

2.1.6. Déterminant

Le Robert (2012 :123) le définit comme « un adjectif qui décide d'une chose ou d'une action, mot qui en détermine un autre.

Pour nous, c'est un facteur qui agit sur la motivation d'un individu pour le pousser vers une direction précise pour lui faire prendre une décision.

2.1.7. Choix

D'après le Dictionnaire Encarta, c'est la possibilité de faire une sélection parmi les moyens employés.

Dans ce travail, c'est la faculté de prendre une décision parmi tant d'autres.

2.1.8. Projet professionnel

M. MEZO'O toujours dans son cours intitulé contre-indication et choix professionnel définit projet professionnel comme « comme un métier qu'un élève aspire exercer dans le futur, compte tenu de ses aptitudes, de ses motivations, de ses acquis scolaires et de sa connaissance des milieux de formation et de travail.

Dans le cadre de cette étude, c'est le métier auquel l'élève aspire exercer dans le futur. Partant de ces définitions, les déterminants de l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation des enfants à l'école désignent les facteurs ou les éléments qui influencent les choix ou les décisions des parents sur les aspirations scolaires des enfants en matière d'orientation.

2.2. Revue de la littérature ou études relatives au sujet

Parlant de la revue de la littérature, QUIVY (1995 :42) affirme que : « lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'est jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement... tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport aux courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il reste donc indispensable de prendre connaissance d'un minimum de travaux de référence sur le même thème ou plus largement sur des problématiques qui y sont liées. »

De ce point de vue, il ressort qu'il serait illusoire de penser que nous pouvons nous passer outre les travaux antérieurs au nôtre, et de prétendre tout inventer par nous-mêmes. Il sera donc question dans cette partie de situer clairement notre travail, en rapport avec les travaux existants reconnus. Il s'agit là comme l'affirme QUIVY (1995 :42) d' « une exigence de validité externe ». Pour ce qui est de notre travail, il s'inscrit dans le sillage de l'intégration de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle dans le service de la communauté éducative en général et en particulier des parents. Nous nous limiterons aux travaux ayant trait aux facteurs qui influencent l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle des jeunes.

Nawal BENSALÉM (2007 : 88) dans le meilleur itinéraire scolaire : les plans de déplacement s'oppose fermement à ce qu'il nomme : « l'école de balbutiement ou l'école de conversion », Nawal considère l'itinéraire scolaire comme étant « le canevas préétabli que suit un élève pour un aboutissement professionnel ; il n'existe qu'un seul itinéraire, ce qu'il

nomme « meilleurs itinéraire scolaire ». Il préconise l'élaboration des plan de déplacement par les experts avisés pour une meilleure efficacité du système éducatif.

ATANGANA C (1994) dans son mémoire Intitulé : l'ordre hiérarchique des valeurs et l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle dans le second cycle du secondaire et à l'université pense que l'orientation scolaire d'un élève est déterminée par les considérations du pouvoir politique, économique et les idéaux de prestige que les individus ont reconnu comme les leurs et intériorisé de façon hiérarchisée qui influencent et déterminent le choix de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. C'est ce qu'il appelle les « trois p » ou encore les trois pouvoirs à savoir : le pouvoir politique qui confère au concerné le commandement, l'autorité, une large audience, le pouvoir économique qui procure des biens et des richesses matérielles. Le pouvoir social, celui qui fait de la personne un individu estimé avec des honneurs.

SERGE LACOSTE (2005 :P.295-322) considère l'orientation scolaire et professionnelle comme source de stress chez les collégiens et les lycéens.

Dans son travail, il étudie les effets psychologiques de la situation d'orientation scolaire (choix des filières, projet professionnel) auprès des collégiens et les lycéens intégrés dans un cursus d'enseignement général (de la classe de cinquième à la classe de terminale). Dans ce cadre, il porte son intérêt sur le stress vécu par ces jeunes face à un choix d'orientation plus ou moins « exigé » mais nécessaire selon la classe et le niveau de performances scolaires.

L'objectif de son travail est de vérifier l'existence de liens entre les difficultés d'orientation (selon leur nombre et leur nature interne ou externe) et le niveau ou les dimensions du stress. Il parvient à la conclusion selon laquelle le développement d'un locus de contrôle externe menant aux stratégies de refus (fondées sur la négation de la réalité du problème, le fait de faire quelque chose de plus agréable) s'affirme comme stratégie dysfonctionnelle dans la gestion du stress lié à l'orientation scolaire et/ou professionnelle des lycéens français.

Joseph BOMDA (2008) dans son ouvrage intitulé : Orientation scolaire et professionnelle au Cameroun, l'urgence d'une remédiation s'insurge contre la prostitution que subit la profession du conseiller d'orientation au Cameroun.

Joseph BOMDA retrace l'historique de l'orientation conseil scolaire et universitaire au Cameroun, passant par la peinture de ce que représente le conseiller d'orientation dans l'imagerie populaire avant de présenter le quotidien de ces fonctionnaires. A la fin de son

ouvrage, l'auteur conçoit une sorte de cahier de charge qui est une sorte d'interpellation à la communauté des conseillers d'orientation sur leur potentiel et les défis auxquels ils devront faire face pour relever le système éducatif Camerounais en perte de vitalité.

MVOLO M. (1994 : 88) écrit : « les déterminants du choix de la filière d'étude en enseignement technique industriel dit féminin ». Il ressort de cette pensée que les facteurs qui déterminent l'accès dans une classe d'examen sont d'ordre aussi bien économique, sociologique, psychologique que culturel.

A la question de savoir si l'échec scolaire est imputable au seul manque d'intelligence et/ou à la paresse de chaque enfant, MVOLO M. pense que :

« C'est l'attitude culturelle des parents en priorité et, à un degré moindre, leur statut social, qui ont déterminé le succès scolaire de notre élite. Car le statut social indique en général la position de l'individu sur un continuum d'avantages matériels et de prestiges, alors que l'attitude indique le niveau de disponibilité d'une personne à agir d'une manière donnée face à des situations particulières. »

Notre étude se démarque de celle de MVOLO M. dans la mesure où elle met en relief l'influence des parents dans le choix des séries d'études de leur enfants.

G. TSAFAK(2010) parle de la vocation comme étant un appel, une aptitude pour une tâche, un métier, une profession bien déterminée. Si nous considérons le choix d'une série ou d'une option au secondaire par un élève comme étant le choix d'une profession future, il est démontré que le professeur TSAFAK en parlant de vocation ici demande et démontre une bonne orientation de départ, indispensable pour être à l'aise dans son métier.

« Celui qui a la vocation dans la pratique tend à considérer son métier comme le plus beau... Le choix d'une profession est en réalité difficile. Il est expliqué par un grand nombre de facteurs d'ordre culturel, pédagogique, économique, social et psychopédagogique. Il est un compromis entre les aspirations de l'individu et les contraintes du métier. Il est enfin une option prise à un moment donné entre plusieurs possibilités qui varient en fonction de la diversité des goûts, des intérêts, des qualifications et la situation de l'emploi. »

Avant d'aborder les théories, nous jetterons un regard sur les missions du conseiller d'orientation telles que prescrites par le cahier de charge du conseiller d'orientation (2008 : 28), MINESEC.

Il est nécessaire avant d'aborder les théories relatives au sujet de présenter quelques missions du conseiller d'orientation prévues dans le cahier de charge.

2.2.1. Le cahier de charge du Conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire

L'orientation -conseil dans les établissements scolaires visent trois objectifs principaux :

- Sensibiliser et informer toute la communauté éducative et particulièrement l'élève sur les réalités du monde scolaire, les possibilités de formation et leurs débouchés professionnels ;
- Développer chez l'élève, la connaissance de soi, l'instruire des facteurs susceptibles de contribuer à sa réussite scolaire ou des problèmes susceptibles de perturber sa personnalité ;
- Faire acquérir à l'élève, les méthodes et techniques d'apprentissage scolaire et d'insertion professionnelle.

Pour ce faire, le conseiller d'orientation devrait :

Amener l'élève à :

- Apprendre l'élève à apprendre (orientation éducative) ;
- Apprendre à travailler (orientation professionnelle) ;
- Apprendre à vivre, (orientation personnelle et orientation sociale) ;
- Maîtriser la pratique de la recherche et de l'administration scolaire.

Il s'agit :

- Des activités de formation ;
- Des services adaptés ;
- Des activités administratives de recherche.

2.2.2. La présentation des types d'activités

2.2.2.1. Les activités de formation

Il s'agit de doter l'élève d'un savoir et d'un savoir-faire utile dans son adaptation au milieu scolaire, la connaissance de soi, la prise de décision, l'élaboration d'un projet scolaire, l'exploration des débouchés professionnels et la préparation à un métier ou une profession.

2.2.2.2. Les services adaptés

L'expression « services adaptés » désigne les prestations offertes aux élèves, personnel enseignant et parents d'élèves au moyen des tests Psychologiques et techniques de communication spécifiques.

Le service adapté vise à assurer un développement harmonieux de l'élève au plan personnel et scolaire, ainsi que la préparation à l'insertion socioprofessionnelle.

Les services adaptés portent sur :

- L'évaluation psychologique
- Le counseling
- L'appui aux équipes éducatives et pédagogiques
- L'assistance aux parents d'élèves

2.2.2.3. Les activités administratives et de recherche

Les conseillers d'orientation en service dans les établissements scolaires est soumis aux obligations administratives et de recherche en psychologie appliquée comme le prescrit la réglementation en vigueur (décret n°2000/359 ; décret n° 2001/041 ; arrêté n°67/B1/1464/MINEDUC/CAB.).

2.2.3. Le rôle des tests psychométriques :Laveault D. et Grégoire J (2002 : 67)

Dans son exposé Laveault D. (2002, 67) reconnaît que « le recours aux tests psychométriques en sciences sociales, a été d'une importance capitale, car elle a rendu possible l'exploration et l'analyse objective du psychisme humain. Cette possible mesure de l'activité intellectuelle (test du QI ; tests d'émotivité, d'affectivité etc.) de l'individu pour les nouvelles pédagogies reste et demeure une variable déterminante dans le processus enseignement-apprentissage ».

Comment comprendre que dans nos établissements secondaires les parents exercent leur

autorité pour influencer les choix scolaires ou professionnels des enfants ? En d'autres termes à quoi sert le conseiller d'orientation qui est un professionnel en matière d'orientation ?

2.3. LES THÉORIES RELATIVES AU SUJET

Une théorie est un courant de pensées qui sert de support au problème posé et aux différentes relations entre les variables.

Il est nécessaire, avant d'exposer les différentes théories relatives à notre sujet de dire qui peut orienter. C'est-à-dire qui sont les artisans de l'orientation.

2.3.1. Les autres artisans de l'orientation

Nous pouvons citer la société, les enseignants et la famille.

2.3.1.1. La société

Très jeune, l'enfant tend à s'identifier à un adulte de son entourage ou à l'un de ses parents. Il joue à l'imiter et désire faire comme lui quand il sera grand. Plus tard, vers l'adolescence, les projets des enfants ne sont plus des jeux mais ils demeurent à la recherche d'une satisfaction émotionnelle.

Leur plan d'avenir reflète une émotion mais il est important de remarquer que de génération en génération, les métiers symboles changent et c'est à ce niveau que la société intervient.

Les filles affectionnent certaines carrières et pas d'autres. Elles situent la personne à laquelle elles voudraient ressembler entre 19 et 20 ans et les garçons entre 26 et 30 ans. Notons que pour la fille cet âge correspond à l'âge du mariage et pour les garçons l'âge d'entrée dans la vie professionnelle.

2.3.1.2. Les enseignants

Le bulletin trimestriel n'est plus pour les parents et les éducateurs une simple information sur les qualités du travail. Il est avant tout un indicateur qui permettra l'entrée dans une filière d'étude, une série ou une option déterminée ou souhaitée. D'où l'importance du dossier scolaire.

Pour traduire leur impression sur un enfant, les enseignants n'ont à leur disposition que deux langages à savoir la note et l'appréciation. Ce qui est très imprécis pour cerner la réalité d'un enfant, l'échelle de mesure des valeurs étant propre à chaque enseignant et différente de celle des autres.

Par ailleurs, le métier d'enseignant a connu une évolution, il ne se limite plus à celui d'un transmetteur de connaissances aux élèves mais aussi à celui de faire découvrir par des élèves eux-mêmes des connaissances qu'ils doivent acquérir et de leur donner les méthodes appropriées pour l'accès à ces connaissances.

2.3.1.3. La famille

Lorsqu'il entre à l'école, l'enfant a déjà vécu quatre ou cinq ans au sein de la famille. Il y a appris à tenir compte des autres, à imiter ses parents. Autrement dit, lorsque l'enfant entre à l'école, il a déjà derrière lui tout une histoire, des goûts, des comportements, un langage, des habitudes spécifiques. C'est dire que l'enfant qui entre à l'école est partiellement orienté car chaque famille est une matrice dont la forme dépendra de l'avenir du sujet.

Certaines familles riches sont ouvertes et l'enfant qui en ressort n'épuise que rarement les contenus. D'autres par contre sont étroites et ceux qui y grandissent ne rencontrent que des bornes, obstacles, limites et interdictions.

Il n'est donc pas étonnant qu'à l'école se sont les enfants des catégories inférieurs qui tendent à la limitation des ambitions scolaires et professionnelles, à l'inverse des enfants privilégiés qui modèlent leurs projets d'étude, de carrière, de mariage sur les parents.

C'est ainsi que plus tard, les adolescents transposeront dans leur représentation les situations qu'ils ont vécues chez eux.

Relativement à notre étude, nous allons nous référer particulièrement aux théories suivantes :

- La théorie des choix professionnels
- La théorie de la reproduction
- L'approche économique de l'orientation
- L'approche pédagogique de l'orientation

2.3.2. La théorie des choix professionnels

Cette théorie a été développée par plusieurs auteurs parmi lesquels : A. ROE(1957), SUPER(1957) et HOLLAND(1995).

Pour ROE(1957), les différences observées entre les personnalités proviennent des expériences éducatives de leur enfance et de la manière dont certaines expériences avec leur environnement étaient satisfaites ou non, il conclut que les différences proviennent non seulement de l'éducation de base, mais aussi des expériences de satisfaction ou de frustration quant aux besoins au cours du développement.

ROE pense que : « les satisfactions ou les frustrations éducatives que subit l'enfant dès le bas âge, déterminent sa personnalité et le poussent à rechercher certains types d'activités et à rejeter d'autres ».

Pour Super(1957), le choix professionnel est un processus qui débute de l'enfance jusque vers l'âge adulte. Ce choix se fait graduellement en fonction de la maturation des capacités physiques et intellectuelles, du développement des intérêts de l'individu. C'est pourquoi Super expose le choix professionnel en périodes.

2.3.2.1. La période des choix fantaisiste

Elle va de la fonction sémiotique à la grande enfance (10-12ans). A cette période l'individu exprime ses choix et aspirations.

2.3.2.2. La période d'essai.

Situé entre 12 et 18 ans, le sujet exprime le choix et l'expression spontanée des besoins.

2.3.2.3. La période de choix réaliste.

A ce niveau, les choix se font sur les besoins du sujet et tiennent compte des capacités réelles d'accéder à la profession.

En général on observe des écarts importants entre les individus et selon l'environnement. C'est dire que, les différents stades de développement n'ont pas de frontières limitées.

HOLLAND(1995) trouve que c'est la recherche d'un environnement correspondant à la personnalité qui permet d'utiliser au maximum les valeurs et les aptitudes et d'assurer les rôles professionnels agréables. C'est ainsi qu'il présente 6 grands types de personnalités à savoir : le réaliste, l'investigateur, l'artistique, le social, l'entrepreneur et le conventionnel

- Le type **réaliste** correspond aux personnes qui exercent surtout des tâches concrètes. Habiles de leurs mains, elles savent coordonner leurs gestes. Elles se servent d'outils, font fonctionner des appareils, des machines, des véhicules.

Les réalistes ont le sens de la mécanique et de la précision. Plusieurs exercent leur travail à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur. Leur travail demande souvent une bonne endurance physique et même des capacités athlétiques.

- Le type **investigateur** correspondant à ceux qui ont des connaissances théoriques pour agir. Elles disposent de renseignements spécialisés dont elles se servent pour résoudre des problèmes. Ce sont des personnes qui observent. Leur principale compétence tient à la compréhension qu'elles ont des phénomènes.

Elles aiment bien se laisser absorber dans leurs réflexions. Elles aiment jouer avec des idées. Elles valorisent le savoir.

- Les personnes du type **artistique** aiment les activités qui leur permettent de s'exprimer librement à partir de leurs perceptions, de leur sensibilité et de leur intuition. Elles s'intéressent au travail de création, qu'il s'agisse d'art visuel, de littérature, de musique, de théâtre ou de publicité. D'esprit indépendant et non conformiste, elles sont à l'aise dans des situations qui sortent de l'ordinaire. Elles sont dotées d'une grande sensibilité et d'imagination.

Bien qu'elles soient rebutées par des tâches méthodiques et routinières, elles sont néanmoins capables de travailler avec discipline.

- Les personnes de type **social** aiment être en contact avec les autres dans le but de les aider, de les informer, de les éduquer, de les divertir, de les soigner ou encore de favoriser leur croissance.

Elles s'intéressent aux comportements humains et sont soucieuses de la qualité de leurs relations avec les autres. Elles utilisent leur savoir ainsi que leurs impressions et leurs émotions pour agir et pour interagir.

- Les personnes de type **entreprenant** aiment influencer leur entourage. Leur capacité de décision, le sens de l'organisation et une habileté particulière à communiquer leur enthousiasme les appuient dans leurs objectifs. Elles savent vendre des idées autant que des biens matériels.

Elles ont le sens de l'organisation, de la planification et de l'initiative et savent mener à bien leurs projets. Elles savent faire preuve d'audace et d'efficacité.

- Les personnes de type **conventionnel** ont une préférence pour les activités précises, méthodiques, axées sur un résultat prévisible.

Elles se préoccupent de l'ordre et de la bonne organisation matérielle de leur environnement. Elles préfèrent se conformer à des conventions bien établies et à des consignes claires plutôt que d'agir avec improvisation.

Elles aiment calculer, classer, tenir à jour des registres ou des dossiers. Elles sont efficaces dans tout travail qui exige de l'exactitude et à l'aise dans les tâches routinières.

Voilà pourquoi il pense que : « les personnes choisissent les métiers en fonction des intérêts qu'elles ont pour ces métier là...et que le choix d'un métier est l'expression de la personnalité ». Mais notons tout de même que l'intérêt et l'expression de la personnalité ne sont pas les seuls critères de choix car si on s'en tient à la manière dont certains enfants sont orientés, il n'en demeure moins vrai que l'autorité parentale a une influence significative sur les choix des enfants.

Nous ne devons donc pas négliger ce facteur qui est l'autorité parentale d'autant plus qu'elle peut conduire à de nombreuses conséquences négatives en milieux scolaires, universitaires et professionnelles surtout lorsqu'elle est utilisée à des fins égoïstes sans la prise en compte des aspects importants à considérer pendant l'orientation d'un individu.

2.3.3. La théorie de la reproduction

La théorie de la reproduction stipule que chaque système se prépare à un genre de vie et aux activités propres à chaque classe sociale. Elle admet que la sélection scolaire rend compte de la répartition socioprofessionnelle des individus. Pour MBALA OWONO(1986). « L'école ne sélectionne pas les plus capables, les plus productifs, mais les plus conformes aux représentations et aux attentes d'un groupe particulier. Celui qui dispose du pouvoir de contrôle sur le système d'enseignement et exerce ce pouvoir en vue de préserver ou d'accroître ses privilèges au sein de la société ».

D'après cette théorie de la reproduction, les enfants des catégories sociales basses tels des ouvriers, artisans, et autres s'identifient au rôle professionnels bas car limités par le contexte familial. Les ambitions scolaires et professionnelles sont limitées.

Par contre, les enfants des catégories privilégiées s'imprègnent des normes mises en place par leurs familles. De ces normes, ils modèlent leurs projets scolaires, professionnels, les relations et même les fréquentations.

J.M.BERTHELOT(1982) : présente la reproduction en quatre étapes :

- Toute société tend à reproduire ses conditions d'existence.
- Dans une société divisée en classes, la reproduction des modalités de cette division participe à la reproduction de la société dans son ensemble.

- Toute institution ayant un rôle de tri des individus ne peut le faire qu'en fonction de cette division d'existence à reproduire.
- En tant que telle, la sélection scolaire dans une société divisée en classe ne peut avoir qu'une fonction de reproduction scolaire.

MBALA OWONO(1986) parle déjà de cette théorie de la reproduction depuis l'époque de la colonisation au Cameroun en ces termes :

« Il n'en faut pas plus pour marquer la différenciation scolaire et parler de l'élite née de l'action concertée de la scolarisation et de l'introduction de l'économie monétaire ... Ces deux critères économiques et intellectuel qui caractérisent l'élite formée à l'école coloniale que l'on peut qualifier de critères objectifs ».

Selon Bourdieu, l'influence du milieu familial agirait sur les perspectives scolaires. Basée sur le concept de classes sociales, la théorie de la reproduction des inégalités (Bourdieu & Passeron, 1970) décrit une hiérarchisation « Trans générationnelle » des métiers et des statuts dans la structure sociale. L'école serait reproductrice des inégalités, car la sélection des formations proposées par l'institution scolaire s'effectue en fonction de l'origine sociale. Il existait une hiérarchie des formations où les plus riches, en haut de l'échelle décident, et font face à des catégories socioprofessionnelles défavorisées. Ainsi, les parents aisés encouragent le choix d'une filière ou série particulière, valorisée par la classe dominante et le plus souvent par l'institution elle – même. Les autres recherchent également ce type de filière ou de série, mais choisissent finalement une autre orientation, « par défaut ». Les familles peu aisées se reportent alors sur les métiers « manuels », dévalorisés, conservant le statut « inférieur » de leur milieu.

Bourdieu observe la construction de cet héritage culturel, caractéristique pour lui d'une maîtrise inégale de la langue et des outils intellectuels.

Pour le Ministère de l'Education Nationale, à situation scolaire comparable en 1989, les enfants des cadres sortent significativement moins souvent du système éducatif sans qualification que les enfants d'ouvriers qualifiés, puisque 68 % des élèves sortis sans qualification sont des enfants d'ouvriers, de personnel de service ou d'inactifs (Note d'information du 30 Août 1999). L'origine sociale, et plus particulièrement socioprofessionnelle, jouerait donc un rôle important dans l'orientation scolaire (Bihl & Pfefferkorn, 1999 ; Duru-Bellat, Jarousse & Solaux, 1997).

Cette théorie de reproduction des inégalités implique des thèses d'une idéologie dominante (Althusser, 1970 ; Baudelot&Estabiet, 1992 ; Bourdieu, 1994), qui conduit le système scolaire à légitimer et justifier les inégalités sociales. La société est ainsi fondée sur un principe de domination, amenant les dominés à adhérer aux principes des dominants.

2.3.4. Approche économique de l'orientation

Les caractéristiques économiques des professions ouvertes par tel ou tel type d'études jouent un rôle important dans les vœux émis par les familles en ce qui concerne l'orientation de leurs enfants. Les jeunes sont eux-mêmes assez tôt préoccupés des débouchés de leurs études. C'est ainsi qu'à ces préoccupations individuelles des familles et des intéressés eux-mêmes, correspond le développement de l'économie et surtout celui du marché de l'emploi. L'éducation doit être planifiée et les prévisions de l'emploi constituent un élément d'information dans l'éducation. Les prévisions de l'emploi constituent un élément déterminant du développement économique général. Il convient donc d'accorder de l'importance en matière de planification éducative et parlant, de l'orientation.

2.3.5. Approche pédagogique de l'orientation

L'orientation scolaire, universitaire et professionnelle a dans son aspect apparent, le côté pédagogique qui en fait est déterminant.

Les ambitions des parents sont fonction de leur propre profession, de leur propre niveau de culture dont ils envisagent seulement une certaine élévation chez leurs enfants. Cependant l'évolution rapide de la société moderne installe aussitôt une grande différence entre le contexte dans lequel les parents ont évolué et celui de leurs enfants. C'est un fait capital, qui échappe souvent aux éducateurs mal informés, illettrés ou non spécialisés dans l'orientation.

Dans l'autre cas, c'est par le biais des appréciations que les enseignants portent sur chacun de leurs élèves que ces derniers sont considérés comme ayant des chances de succès dans tel ou tel choix scolaire ou professionnel. Leurs notes, bien qu'entachées d'incertitudes, jouent un rôle très important dans l'orientation scolaire des jeunes.

Le bon sens, la sagesse et l'expérience vécue des parents et des enseignants ne sont plus les seuls paramètres de l'orientation. Ils doivent prendre en considération et même céder la place à des spécialistes de l'orientation à savoir les sociologues, psychologues et les conseillers d'orientation spécialement formés pour les besoins de la cause.

Voilà ainsi présenté les différentes théories explicatives de notre travail. Qu'en est-il des hypothèses ?

3. Formulation des hypothèses

D'après le dictionnaire universel (1995 : 558), une hypothèse est « une explication possible d'un naturel provisoirement anticipé et destiné à être soumis aux contrôles méthodiques de l'expérience » autrement dit, une hypothèse est une tentative de solution du problème soulevé, c'est également une réponse anticipée du problème.

Pour Madeleine Grawitz (2001 : 398), « l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs. Même plus ou moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés, permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, devient un élément possible de théorie ».

Dans le cadre de notre recherche, nous émettrons deux types d'hypothèses :

- Une hypothèse générale
- Des hypothèses de recherche

3.1. Hypothèse Générale (HG)

L'hypothèse générale constitue la ligne directrice vers laquelle le chercheur s'engage dans son investigation. En d'autres termes, c'est la réponse directe à la question principale de recherche. Celle retenue pour notre étude est la suivante :

Les déterminants de choix des projets professionnels des parents influencent l'orientation scolaire des enfants. En d'autres termes, les déterminants de l'autorité parentale influencent l'orientation scolaire des adolescents

Cette hypothèse générale ne pouvant être vérifiée directement, la formulation des hypothèses de recherche en rapport avec l'hypothèse générale est la suivante :

3.2. Les hypothèses de recherche

L'hypothèse de recherche est celle qui rend opérationnelle l'hypothèse générale. Notre étude en dénombre 03 :

La première hypothèse de recherche :

- L'orientation du jeune élève de 3^{ème} général au second cycle est fonction du ou des parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.

Deuxième hypothèse de recherche :

➤ Le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire des enfants. La préoccupation ici est de vérifier la manière par laquelle l'autorité s'exerce au sein de la famille. En d'autres termes, est-ce que l'autorité exercée de façon autoritaire, démocratique (ouvert et prêt au dialogue), permissive ou désengagée influence le choix de l'élève vers une série ou option au secondaire ? Bref ici nous voulons voir si les parents sont ouverts ou non au dialogue, si les enfants échangent avec les parents.

Troisième hypothèse de recherche :

➤ Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants. Il s'agit ici de vérifier si la résolution des problèmes économiques de la famille par les parents concourt à la satisfaction des enfants au point où ces derniers ne peuvent plus s'opposer à l'autorité des parents. La question que nous nous posons est de savoir si cette satisfaction peut influencer les choix scolaires des enfants. Bref voir si le pouvoir économique des parents est faible ou bas, moyen ou élevé.

Après cette formulation des hypothèses, nous passons immédiatement à la définition des variables.

4. Définition des variables

D'après DELANDSHEERE (1976 : 216) « la variable est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes autres formes dans un ensemble appelé domaine de la variable ». Notre étude admet deux types de variables :

- La variable indépendante (VI)
- La variable dépendante (VD)

4.1. La variable indépendante (VI)

Une variable est dite indépendante quand elle constitue la cause présumée d'un phénomène d'étude, dans la relation cause à effet. C'est celle que le chercheur veut mesurer et manipuler. Autrement dit, la variable indépendante est la cause dans la relation de cause à effet. Elle est celle que le chercheur utilise pour expliquer le phénomène à étudier. Elle est

manipulée par le chercheur et est censée avoir une influence sur une autre variable dite dépendante.

Celle de l'hypothèse de recherche 1 (HR1) de l'étude est la suivante :

- Le détenteur de l'autorité parentale

Celle de l'hypothèse de recherche 2 (HR2) est :

- le style d'éducation qui s'exerce en famille

Celle de l'hypothèse 3 (HR3) de l'étude est la suivante :

- le niveau économique des parents

4.2. La variable dépendante (VD)

La variable dépendante est celle qui subit les effets de la variable indépendante. C'est le facteur que le chercheur essaye ou veut expliquer. Dans notre étude, elle est :

- L'orientation scolaire.

Ce chapitre intitulé « insertion théorique du sujet » a permis de poser de poser les bases théoriques de l'étude. Il est question maintenant d'aborder le troisième chapitre intitulé « Méthodologie »

Tableau 2: Récapitulatif des hypothèses, des variables, des modalités, les indicateurs de modalités et les indices

	Question de recherche	Objectifs de l'étude	Hypothèses de recherche	Variables de l'étude	Indicateurs	Modalités	Indices
Thème: Autorité parentale et orientation scolaire	Question principale : quels sont les principaux déterminant de l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire des jeunes élèves de 3 ^e générale au second cycle ?	Objectif général : Identifiés les principaux déterminants de l'exercice de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire (de l'enfant)	Hypothèse générale : les déterminants de l'autorité parentale influencent l'orientation scolaire des enfants	VI : les déterminants de l'autorité parentale	-Le (s) détenteur(s) de l'autorité parentale. -la nature ou la qualité des échanges entre enfants-parents -détenteur du pouvoir économique familial	-autoritaire -démocratique	-le père, la mère, les deux, autres. -échange, n'échange pas
				VD : l'orientation scolaire des enfants	Choix de la série.	Choix de la série d'étude	Série A ; Série C ; Seconde Technique
	Questions secondaires N°1 : le détenteur de l'autorité en famille influence-t-il l'orientation scolaire de l'enfant ?	Objectif secondaire N°1 : montrer que le détenteur de l'exercice de l'autorité parentale influence	Hypothèse de recherche N°1 : l'orientation du jeune élève de 3 ^e général est fonction du parent qui exerce l'autorité en	VI : le parent qui exerce l'autorité en famille.	Individuel collégiale.	Le père, la mère, ensemble (les deux) autres	Pouvoir de décision dans la situation ou générale et pour ce qui est de l'orientation scolaire de l'enfant.

		l'orientation de l'enfant	famille.	VD : l'orientation du jeune élève de 3 ^e général.	Choix de la série	Série A, Série C	Série A, Série C ; seconde Technique
	Question secondaire N°2 : le style d'éducation qui s'exerce en famille n'influence-t-il pas l'orientation scolaire ?	Objectif secondaire N°2 : montrer que le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire de l'enfant.	Hypothèse de recherche N°2 : le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire des enfants	VI : le style d'éducation qui s'exerce en famille.	Souple ; ferme (autoritaire, démocratique) permissif, laisser-passer.	-Dictatorial -démocratique	-lorsque celui qui décide, ne demande pas l'avis des autres membres de la famille. -lorsque le décideur, demande l'avis des autres membres de la famille.
				VD : l'orientation scolaire des enfants	Choix de la série d'étude	Choix de la série d'étude	Orientation de l'élève en série littéraire, scientifique ou technique.
	Question secondaire N°3 : le détenteur du pouvoir économique en famille influence-t-il l'orientation scolaire de	Objectif de recherche N°3 : montrer que le niveau économique des parents ou	Hypothèse de recherche N°3 : -le niveau économique des parents influence	VI : le niveau économique des parents.	Résolution des besoins financiers.	-besoins matériels -argent de poche	-l'achat des fournitures scolaires

	l'enfant ?	montrer que le détenteur du pouvoir économique familial influence l'orientation scolaire de l'enfant.	l'orientation scolaire des enfants.	VD : l'orientation scolaire des parents	Choix de l'option de la série d'étude.	Choix de la série d'étude	Série A, Série C ou seconde Technique.
--	------------	---	-------------------------------------	--	--	---------------------------	--

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Selon le dictionnaire de la langue française, la méthodologie est « la démarche suivie, la manière de procéder » dans une recherche scientifique. Elle peut aussi être définie comme l'ensemble des règles et moyens à suivre pour atteindre un objectif donné. C'est aussi et surtout l'ensemble des procédés, des techniques que le chercheur utilise pour mener son enquête, collecter les données nécessaires à la recherche. Ce chapitre nous permettra de présenter tour à tour le type de recherche, le site de l'étude, la population, l'échantillon et la méthode d'échantillonnage, la description de l'instrument de collecte des données, la validation de l'instrument, la procédure de collecte des données et la méthode d'analyse des données.

3-1) Type de recherche

Il existe principalement deux types de recherche en science sociale à savoir : le type expérimental et le type exploratoire.

C'est ce dernier type (exploratoire) encore nommé ex-post-facto qui fera l'objet de notre étude.

Le type exploratoire consiste à descendre sur le terrain en vue de recueillir les données ou les informations et en faire une analyse systématique sans manipulation aucune.

3-2) Site de l'étude

3-2-1) Le Lycée Général Leclerc (LGL)

Le LGL est un établissement de référence dans l'histoire de l'éducation au Cameroun. C'est l'un des premiers, créé à l'époque coloniale avant l'indépendance de notre pays.

3-2-2) Historique du Lycée Général Leclerc

Construit en 1952 grâce à une subvention de la France, le Lycée Général Leclerc est construit au Cameroun en hommage au général Leclerc, héros de la deuxième guerre mondiale et chargé de rallier les troupes coloniales aux troupes Françaises. Le tout premier proviseur s'appelait Mr. Yves BUYTET. De cette date jusqu'à aujourd'hui, ce lycée a formé plusieurs personnalités de la République Camerounaise.

3-2-3) Présentation physique/situation géographique

Le LGL est situé sur le plateau Atemengue dans le quartier nommé Ngoa-Ekelle de l'arrondissement de Yaoundé III. Il couvre une superficie de 11 hectares et est placé juste en face du palais de l'assemblée nationale du Cameroun.

3-3) Population

Le concept de population est très vaste. Pour CHAUCHAT (1985) la population est définie comme « *l'ensemble des individus auxquels s'applique l'étude. Les limites de cette population ainsi que ses caractéristiques sont définies en fonction de l'enquête.* »

3-3-1) Population cible

La population cible est l'ensemble des individus sur lesquels les résultats d'une étude peuvent être appliqués. La population cible de notre étude est constituée de l'ensemble des élèves des classes de troisième du Cameroun. Etant donné l'impossibilité pratique à travailler avec tout cet ensemble, nous avons préféré cibler un groupe accessible de cette population parente.

3-3-2) Population accessible

La population accessible est l'ensemble des membres d'un groupe spécifique visé par une recherche et dont le chercheur a facilement accès.

Dans le cadre de notre travail, elle est constituée des élèves de 3^{ème} du lycée général Leclerc de Yaoundé. Voici présentée ci-dessous de façon détaillée sa distribution par série.

Tableau 3: Distribution de la population accessible

Série ou option	Effectifs	Pourcentage
All	314	34,43%
Esp	413	45,29%
Chinoise	55	6,03%
Arabe	130	14,25%
Total	912	100%

Tableau 4 : Distribution de la population accessible par sexe

Série ou option	3 ^{ème} All		3 ^{ème} Esp		3 ^{ème} Chinoise		3 ^{ème} Autres	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Sexe								
Total par sexe	191	123	141	272	31	24	38	92
Total	314		413		55		130	

Source : Campagne statistique 2015/2016

3-4) Echantillon et méthode d'échantillonnage

3-4-1) Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage consiste à sélectionner des unités d'échantillonnages.

Choisir une méthode d'échantillonnage, c'est se prononcer sur la façon de sélectionner les unités d'échantillonnage. D'après Tchangang (1995), *l'échantillon peut être choisi par une procédure probabiliste ou non probabiliste*, c'est-à-dire le choix de l'échantillon ne se fait pas au hasard. Il est directement issu de la population. Plusieurs méthodes peuvent permettre de sélectionner l'échantillon. On distingue ainsi :

- Les méthodes probabilistes : sont les méthodes par lesquelles tous les sujets possibles de la même taille ont une équiprobabilité d'être choisis et tous les éléments de la population ont une chance égale de faire partie de l'échantillon. Parmi ces méthodes, nous avons la méthode aléatoire simple, la méthode d'échantillonnage systématique, la méthode stratifiée, la méthode par groupe et la méthode par étape ;
- Les méthodes non probabilistes. Ici le choix ne se fait plus au hasard. Ces méthodes sont fondées sur des critères bien définis. Pour ces méthodes, l'erreur d'échantillonnage peut être importante. Elles peuvent être utilisées lorsqu'il est impossible de connaître le degré de précision du résultat obtenu par cette méthode.

Guidé par un souci d'obtenir rapidement l'information, nous avons opté pour une des méthodes probabilistes : la méthode aléatoire simple.

C'est une méthode qui repose sur la sélection des éléments qui se composent par une procédure aléatoire. En effet, nous avons découpé 912 étiquettes sur lesquelles nous avons mentionné chaque classe de 3^{ème}. Ces étiquettes sont pliées et mises dans l'urne (seau transparent). Après avoir secoué l'urne, nous avons appelé notre voisin qui est en classe de CM2 et lui avons demandé de tirer au hasard et sans remise 200 étiquettes de l'urne et de lire ce qui est mentionné dessus. Nous avons constaté que les séries ou options représentées étaient la C (scientifique), la A (All et Esp), l'arabe et Chinoise. Ainsi, nous avons constitué l'échantillon.

3-4-2) Echantillon

Pour ZARLOWSKI (1998), *un échantillon est l'ensemble des éléments sur lesquels les données peuvent être recueillies*. En d'autres termes, l'échantillon c'est la partie représentative de la population sur laquelle le chercheur mène ses investigations afin de généraliser les résultats obtenus au niveau de la population entière.

Tableau 5 : Présentation de l'échantillon par série

Série ou option	effectifs	Pourcentage
All	110	42,5%
Esp	90	36%
Chinoise	25	12,5%
Arabe	18	9%
Total	200	100%

- Calcul du taux de sondage

Le taux de sondage (TS) est calcul $= TE \times 100 / TP$ avec TE= Taille de l'Échantillon et TP= Taille de la Population

AN : TS= $200 \times 100 / 912$

$$TS = 21,93\%$$

TS>20%, nous pouvons dire avec certitude que notre échantillon est représentatif de la population accessible. Ceci confirme la possibilité d'étendre nos résultats sur la population cible.

3-5) Description de l'instrument de collecte des données

Afin de recueillir les informations à analyser, il est nécessaire de faire usage d'un outil d'investigation. En effet, la collecte des données s'opère au moyen d'instruments tels que : le questionnaire, le test, l'interview.

Nous avons opté pour le questionnaire

➤ Le questionnaire

Le questionnaire est un instrument très utilisé en science de l'éducation pour collecter les informations. C'est un moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. C'est une suite de questions bien déterminée, auxquelles on attend des réponses de la part des enquêtés. Il comprend deux parties :

La première partie : formulée sous forme d'une introduction, son but est de motiver l'enquêté en lui expliquant pourquoi on sollicite sa collaboration. Elle a aussi pour but de mettre en confiance l'enquêté. Notre questionnaire comprend plusieurs questions qui sont des questions ouvertes, semi-ouvertes des questions fermées et des questions à choix multiples.

- Les questions ouvertes : sont celles qui donnent à l'enquêté une certaine liberté dans l'organisation de ses réponses.
- Les questions fermées quant à elles visent à réduire le choix et la liberté d'expression de l'enquêté.
- Les questions semi-ouvertes donnent la possibilité à l'enquêté après avoir donné la réponse à une question de se justifier ou de donner une réponse autre que celle que lui a été proposée.
- Les questions à choix multiple donnent à l'enquêté une liste de proposition de réponses parmi lesquelles il choisira celle qui correspond le mieux à la question posée.

Notre choix pour les questions fermées par exemple ne relève pas du hasard car cela a été essentiellement dû à leurs avantages

Par définition, une question est dite fermée lorsque l'ensemble des choix est prédéterminé ; le répondant ayant à choisir une ou plusieurs de ces possibilités. Elle prend la forme d'une question à choix multiples et comporte plusieurs avantages :

- La facilité de traitement ;

- La facilité d'administration car l'enquêteur peut facilement guider le répondant et éviter des réponses inappropriées ;
- La réduction du biais possible dû à l'enquêteur, il ne peut pas orienter le type de réponse, le questionnaire le fait pour lui ;
- la facilité de codification du questionnaire.

Pour les questions ouvertes, signalons qu'il s'agit là des questions où le répondant peut répondre librement, sans que le choix des réponses ne soit prédéterminé. Comme désavantage, on note tout d'abord, la possibilité de disposition des biais dus à un nombre restreint de choix. En outre, les questions ouvertes ont également des bienfaits psychologiques en ce sens que l'enquêté aime donner son avis.

Contrairement au questionnaire de l'enquête, notre questionnaire définitif est constitué de 18 items. On y retrouve des questions relatives à l'identification du sujet et des questions qui permettent de tester les hypothèses formulées.

Notre questionnaire a 6 parties réparties comme suit :

- Une première partie relative à l'identification du sujet (4 items)
- Une deuxième partie relative à l'exercice de l'autorité parentale ou dans la famille (2 items)
- Une troisième partie réservée au style d'autorité régnant en famille (2 items)
- Une quatrième réservée au niveau intellectuel des parents (2 items)
- Une cinquième partie réservée au niveau économique des parents (3 items)
- Une sixième partie réservée aux aptitudes et au profil de carrière du sujet (5 items).

3-6) Validation de l'instrument

C'est l'étape qui précède l'enquête proprement dite. Elle est un test préalable de l'outil d'investigation élaboré. Etant donné le choix du questionnaire comme instrument de collecte d'informations, sa validation consiste comme le stipule GRAWITZ (2000 ; 324) à une « enquête portant sur un petit nombre d'enquêté ou de documents pour tester les hypothèses et les questionnaires avant d'entreprendre l'enquête elle-même ». Sa validation consiste à s'assurer que se dernier mesure effectivement ce qu'il est sensé mesurer.

A cet effet, nous avons procéder à une validation interne et externe.

3-6-1) Validation interne

La validation interne est l'étape qui consiste à préciser les items qui permettent de collecter les données relatives à telle ou telle variable d'une hypothèse de recherche. C'est précisément au cours de la pré-enquête que le chercheur, à travers les réponses fournies par les enquêtés, reformule les items en éliminant tout malentendu et incongruité de manière à atteindre ce qu'il recherche effectivement.

Après l'élaboration de notre projet questionnaire, nous l'avons soumis à l'appréciation de notre directeur de mémoire afin qu'il juge de sa fiabilité et de sa pertinence par rapport aux modalités, aux indicateurs et aux variables de l'étude.

3-6-2) Validation externe

Elle consiste à essayer sur un échantillon réduit les instruments de collecte des données prévues pour effectuer l'enquête. Nous avons distribué 20 exemplaires de notre questionnaire à 20 élèves de 3^{ème}.

Bref la pré-enquête nous a permis de vérifier la pertinence de nos variables et de conserver l'outil de travail approprié ; elle nous a aidé à reformuler les questions mal libellées et mal comprises.

3-7) Procédure de collecte des données

L'enquête est la démarche suivie par le chercheur pour recueillir un certain nombre d'informations relatives à l'élaboration de son travail.

Nous avons à cet effet travaillé avec 200 élèves des classes de 3^{ème} du Lycée Général Leclerc tel que prescrit par notre échantillon à qui nous avons distribué 200 exemplaires de notre questionnaire. Tous ont répondu. Nous avons tous récupérés.

3-8) Méthode d'analyse des données

Pour la vérification des hypothèses de recherche, nous avons fait appel à la statistique descriptive et inférentielle.

3-8-1) La statistique descriptive

La statistique descriptive est la branche des statistiques qui regroupe les nombreuses techniques utilisées pour décrire un ensemble relativement important de données. Comme exemple, nous pouvons avoir l'histogramme.

La statistique descriptive a pour objet de recueillir les observations portant sur les sujets présentant une certaine propriété et de traduire ces observations par des nombres qui permettent d'avoir des renseignements sur cette propriété.

Son but est de structurer et de représenter l'information contenue dans les données.

✓ Les outils de la statistique descriptive

Les outils de la statistique descriptive ressortiront des tris à plats ou test des fréquences. Elles ont pour objectif de calculer les proportions des individus appartenant à une modalité précise. Il a permis ainsi de regrouper les caractéristiques des différentes modalités et variables, afin de les croiser ou comparer, pour en tirer des conclusions. Des résultats bruts ont été ainsi transformés en fréquences relatives ou pourcentage suivant la formule ci-dessous :

$$Fi = \frac{Ni}{N} \times 100 \text{ Avec :}$$

- Ni = fréquence relative
- Fi = l'effectif absolu (nombre d'éléments correspondant à une modalité donnée)
- N = l'effectif total de l'échantillon.

En analysant les fréquences relatives des différentes modalités, il est aisé de percevoir les proportions de chaque modalité en visionnant les tableaux de l'apport des différents usages des déterminants de l'exercice de l'autorité parentale dans les pratiques d'orientation. Pour davantage évaluer le rapport de dépendance entre ces déterminants de l'exercice de l'autorité parentale et l'orientation scolaire des jeunes, nous avons aussi utilisé les outils de la statistique inférentielle.

3-8-2) La statistique inférentielle

D'après le dictionnaire Petit Robert (édition 1996) : inférer : tirer (d'un fait, d'une proposition) une conséquence, c'est arguer, conclure, déduire, induire.

Inférence : Opération logique par laquelle on admet une proposition en vertu de sa liaison avec d'autres propositions déjà tenues pour vraies ; c'est une déduction, induction.

Appliqué au terme statistique, on pourrait dire que les statistiques inférentielles servent à déduire à partir d'informations connues sur un ou plusieurs cas particuliers des conclusions sur ce qui se passe en général, qui est inconnu.

Autrement dit, les statistiques inférentielles : Ensemble des méthodes et des théories permettant de généraliser à une population de référence des conclusions obtenues à partir de l'étude d'un échantillon extrait de cette population. Elles visent à :

- Evaluer un paramètre ou une relation
- Prédire une valeur
- Déterminer si les différences sont dues au hasard
- Déterminer si deux échantillons sont issus d'une même population.

Pour ce qui nous concerne, nous allons simplement déterminer s'il existe un lien ou une relation entre nos deux variables à savoir indépendante et dépendante. Avant d'y arriver, quel est l'outil statistique retenu dans cette étude ?

✓ Outil statistique retenu.

L'outil statistique retenu ici est le KHI- Carré dont la formule est la suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(f_0 - f_e)^2}{f_e} \text{ Avec :}$$

f₀ : représente la fréquence observée

f_e : représente la fréquence théorique ou espérées avec pour formule : $f_e = \frac{tc \times tl}{N}$

tc : total d'une colonne ou effectif sur la colonne

tl: effectif sur la ligne

N : effectif total ou nombre total des enquêtés

REMARQUE :

Si dans certaines cellules de nos tableaux de contingences, nous avons des chiffres de fréquences théoriques inférieures à 5, alors nous allons utiliser le Khi-carré de Yates ou le khi-carré corrigé dont la formule est la suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(|f_0 - f_e| - 0,5)^2}{f_e}$$

Les outils de cette statistique sont :

- la fréquence absolue notée **N_i**
- le nombre total des enquêtés noté **N**
- la fréquence relative notée **F_i** donc la formule est la suivante : $F_i = \frac{N_i}{N} \times 100$

Pour la vérification de nos hypothèses, nous allons suivre les sept étapes ci-après :

- la première étape est la formulation des hypothèses statistiques. Il s'agit de l'hypothèse nulle (H₀) et de l'hypothèse alternative (H₁).
- la deuxième étape est la précision du seuil de signification ou la marge d'erreur.
- A la troisième étape, nous allons déterminer la valeur critique du test statistique.

- A la quatrième étape, nous allons calculer la valeur critique. Pour ce faire, nous allons d'abord déterminer le nombre de degré de liberté (n.d.d.l), ensuite, à partir du tableau de distribution du test choisi, nous allons déterminer la valeur critique.
- A la cinquième étape, nous allons donner la règle de décision de la manière suivante:
 - Si la valeur du test statistique calculé est inférieure à la valeur critique, alors nous allons accepter l'hypothèse nulle **H₀**.
 - Si cette valeur est plutôt supérieure à la valeur critique. alors nous allons plutôt accepter l'hypothèse alternative **H₁**.
 - La sixième étape est la prise de décision en fonction des résultats issus de la comparaison de la valeur calculée et de la valeur critique.
 - La septième étape est la conclusion par rapport à la prise de décision.

Nous avons présenté dans ce chapitre le type de recherche, le site de l'étude, la population d'étude, l'échantillon et la méthode d'échantillonnage, la description de l'instrument de collecte des données, la validation de l'instrument, la procédure de collecte des données ainsi que la méthode d'analyse des données. Il s'agira pour nous dans le chapitre suivant intitulé Présentation et analyse des résultats de faire une présentation descriptive des résultats et une vérification des hypothèses.

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, il est question pour nous de traduire en terme chiffrés les opérations de dépouillements des résultats de la collecte des informations sur le terrain afin de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de recherche. Ainsi, nous allons commencer par la présentation descriptive des résultats et achever par la vérification des hypothèses.

4-1) Présentation descriptive des résultats

Notre échantillon comporte 200 élèves comme nous l'avons souligné au chapitre précédent. Après dépouillement, voici ce que nous révèle l'enquête :

4-1-1) Identification des sujets enquêtés.

Les sujets enquêtés peuvent être identifiés tels que le montrent les tableaux suivants, en prenant en compte les aspects comme le sexe, l'âge.

Tableau 6: Distribution des élèves en fonction du sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	93	46,5 %
Féminin	107	53,5 %
Total	200	100,0 %

Des données du tableau, il ressort que 46,5 % des élèves, soit 93 sur 200 élèves que constitue notre échantillon sont de sexes masculin et 53,5 % de sexe féminin, soit 107 sur 200 élèves.

Tableau 7: Distribution des élèves selon leur âge

Age	Effectifs	Pourcentage
14	40	20 %
15	45	22,5 %
16	33	16,5 %
17	35	17,5 %
18	14	7 %
19	15	7,5 %
20	10	5 %
21	8	4 %
Total	200	100,0

Il ressort de ce tableau que la plupart des élèves (22,5 %) sont âgés de 15 ans. Par ailleurs, la majorité des élèves de 3^{ème} ont un âge compris entre 14 et 17 ans.

4-1-2) Exercice de l'autorité

Tableau 8: Répartition des élèves en fonction de la personne qui prend les décisions dans la famille.

En générale qui prend les grandes décisions dans la famille	Modalités	Effectifs	Pourcentage
	père	140	70 %
	mère	45	22,5 %
	autre	15	7,5 %
	Total	200	100,0

Il ressort de ce tableau que 70 % des élèves affirment que c'est le père qui incarne la fonction de prise de décision en famille et 22,5 % des élèves révèlent que la prise de décision au sein des familles relève de l'autorité de la mère. Par ailleurs, 7,5 % des élèves soit décident eux-mêmes, soit quelqu'un d'autre en dehors du père ou de la mère décident en famille (oncle, tante, tuteur...).

Tableau 9: Répartition des élèves en fonction de la personne qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série.

lorsqu'il s'est agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	Effectifs	Pourcentage
Père	70	35 %
Mère	42	21 %
les deux	46	23 %
Aucun	42	21 %
Total	200	100,0

D'après le tableau ci-dessus, 35 % d'élèves déclarent que c'est le père qui décide du choix de leur série. 21 % affirment que c'est la mère qui décide du choix de leur série. 23 % d'élèves révèlent que la décision du choix de leurs séries est prise après concertation entre les deux parents à savoir le père et la mère. Par ailleurs, il y a 21 % d'élèves qui soit décident eux-mêmes, soit appliquent le choix des amis, soit un autre parent en dehors du père et de la mère prend les décisions concernant le choix de la série d'étude.

4-1-3) Du style d'autorité dans la famille

Tableau 10: Répartition des élèves en fonction de la manière dont est résolu un problème en famille.

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Oui	119	59,5
Non	81	40,5
Total	200	100,0

Il ressort de ce tableau que 59,5 % d'élèves affirment que la résolution des problèmes en famille se fait après échange avec les membres de la famille tandis que 40,5 % d'élèves affirment que les décisions sont imposées par le détenteur de l'autorité familiale.

Tableau 11: Répartition des élèves en fonction de la qualité des relations avec le père.

comment sont vos relations avec votre père	Effectifs	Pourcentage
très bonne	41	20,5
Bonne	108	54,0
Mauvaises	51	25,5
Total	200	100,0

Il ressort de ce tableau que 20,5 % des élèves entretiennent de très bonnes relations avec leurs pères, 54 % de bonnes relations et 25,5 % de mauvaises relations avec leurs pères.

Tableau 12: répartition des élèves en fonction de la qualité des relations avec la mère

comment sont vos relations avec votre mère	Effectifs	Pourcentage
très bonne	48	24,0
Bonne	120	60,0
Mauvais	32	16,0
Total	200	100,0

24 % d'élèves entretiennent de très bonnes relations avec leurs mères, 60 % d'élèves de bonnes relations et 16 % d'élèves entretiennent de mauvaises relations avec leurs mères.

Tableau 13: Répartition des sujets en fonction du niveau d'étude des parents ou tuteurs (trices)

	primaire	Secondaire	Supérieure	Autres	Total
Primaire	35	8	8	4	55
Secondaire	7	19	8	1	35
Supérieure	7	5	22	8	42
Autres	12	11	32	13	68
Total	61	43	70	26	200

Il ressort du tableau N°13 que les parents des sujets peuvent avoir soit le niveau d'étude primaire, soit le niveau secondaire, soit le niveau supérieur ou plutôt un niveau de formation technique ou professionnel. Il ressort aussi de ce tableau que les parents des sujets peuvent avoir plus d'un niveau d'étude. Nous pouvons ainsi ressortir quatre groupes répartis de la manière suivante.

Dans le premier groupe, nous avons 55 sujets sur 200 qui ont des parents qui ont un niveau d'étude du primaire. Parmi les 55 sujets, 35 ont des parents qui n'ont que le niveau d'étude du primaire, 8 ont en plus du primaire le niveau d'étude secondaire, 8 ont en plus du niveau primaire le niveau d'étude supérieur et 4 qui ont en plus du niveau d'étude primaire un niveau de formation technique ou professionnel.

Dans le deuxième groupe, nous avons 35 sujets sur 200 qui ont des parents qui ont un niveau d'étude secondaire. Parmi les 35 sujets, 19 ont des parents qui n'ont que le niveau d'étude secondaire, 7 ont des parents qui en plus du niveau d'étude secondaire un niveau d'étude primaire, 8 ont des parents qui en plus du niveau d'étude secondaire ont un niveau d'étude supérieur et 01 ses sujets qui a des parents qui en plus du niveau d'étude secondaire ont un reçu une formation technique ou professionnelle.

Dans le troisième groupe, 42 sujets sur 200 ont des parents qui ont un niveau d'étude supérieur. Parmi les 42 sujets, 22 ont des parents qui ont un niveau d'étude supérieur, 8 des sujets ont des parents qui en plus d'un niveau d'étude supérieur ont aussi un niveau de formation technique ou professionnel.

Dans le dernier groupe, 68 sujets sur 200 ont des parents qui ont un niveau de formation technique ou professionnel. Parmi les 68 sujets, 13 ont des parents qui ont uniquement un niveau d'étude technique ou professionnel. 32 ont des parents qui en plus d'un niveau d'étude technique ou professionnel ont aussi un niveau d'étude supérieur, 11 ont des parents qui en plus d'un niveau d'étude technique ou professionnel ont aussi un niveau d'étude secondaire et 12 des sujets ont des parents qui en plus d'un niveau d'étude technique ou professionnel ont aussi un niveau d'étude primaire.

4-1-4) De la profession des parents

Tableau 14 : Répartition des élèves en fonction de la profession des parents

quelle est la profession de votre père	Effectifs	Pourcentage
Cultivateur/ouvrier	34	17,0
Employé de bureau	35	17,5
Fonctionnaire	74	37,0
Autres	57	28,5
Total	200	100,0

Il ressort de ce tableau que bon nombre d'élèves ont des parents fonctionnaires (37 %) ; 17 % des élèves ont des parents qui exercent la profession de cultivateur ou d'ouvrier ; 17,5 % des élèves ont des parents qui sont des employés de bureau et 28,5 % des élèves qui ont des parents qui font par exemple dans des professions libérales ou d'autres en dehors de celles citées plus haut.

4-1-5) Du niveau économique des parents

Tableau 15: Répartition des élèves en fonction de la situation économique des parents.

A votre avis comment est la situation économique de vos parents	Effectifs	Pourcentage
élevée	54	27,0
moyenne	109	54,5
basse	37	18,5
Total	200	100,0

De ce tableau, 27 % des élèves ont des parents qui ont une situation économique élevée, 54,5% des élèves ont des parents qui ont une situation économique moyenne et 18,5 % des élèves ont des parents qui ont une situation économique basse. Nous relevons que la plupart des élèves ont des parents à situation économique moyenne (54,5 %).

Tableau 16 : Répartition des élèves en fonction de la satisfaction de leurs besoins matériels par les parents.

	Effectifs	Pourcentage
Père	62	31,0 %
mère	43	21,5 %
Les deux (père et mère)	79	39,5 %
Autres	16	8,0 %
Total	200	100,0 %

De ce tableau, il ressort que 39,5 % des élèves reçoivent l'aide des deux parents (du père et de la mère) pour la satisfaction de leurs besoins matériels, 31 % des élèves affirment que c'est leurs pères qui survient à leurs besoins matériels par rapport 21,5 % d'élèves qui sont aidés plutôt par leurs mères pour ce qui est de la résolution de leurs besoins matériels.

Par ailleurs, une fine partie, 8 % d'élèves reçoivent l'aide d'une autre personne en dehors de leurs pères ou de leurs mères pour ce qui est de la résolution de leurs besoins matériels.

4-1-6) Des aptitudes et du profil de carrière

Tableau 17: Répartition des élèves en fonction de la personne consultée pour le choix de sa série

	Effectifs	Pourcentage
conseiller d'orientation	41	20,5
Père	65	32,5
Mère	34	17,0
vous-même	45	22,5
Autre	15	7,5
Total	200	100,0

En examinant les données présentées dans le tableau ci-contre, l'on constate que 32,5 % des élèves sont aidés par leurs pères dans le choix de leurs séries, 22,5 % des élèves ne consultent personne pour le choix de leurs séries, 20,5 % des élèves consultent un conseiller d'orientation pour le choix de leurs séries, 17 % des élèves consultent leurs mères pour le

choix de leurs séries tandis qu'une minorité(7,5 %) affirment consulter une autre personne qui peut être le tuteur, l'oncle, la tante, le grand frère, un ami...pour le choix de leurs série.

Tableau 18: Répartition des élèves selon que la filière choisie cadre avec leurs aspirations ou non.

Pensez-vous que la série choisie vous aidera plus tard dans l'exercice de votre profession	Effectifs	Pourcentage
oui	151	75,5 %
non	27	13,5 %
pas tout à fait	22	11,0 %
Total	200	100,0 %

Les données présentées dans le tableau ci-contre nous montre que 75,5 % d'élèves sont satisfaits de leur choix ou de celui qu'on leur a conseillé ou imposé tandis que 24,5 %(13,5 % + 11 %) des élèves affirment qu'ils ne sont pas satisfait du choix de leurs séries. En d'autres termes, nous constatons dans ce tableau que 11 % des élèves sont partiellement satisfait du choix de leurs séries alors que 13,5 % des élèves affirment ne pas être du tout satisfait du choix de leurs séries d'étude.

Tableau 19: Répartition des élèves selon que leurs aspirations peuvent être satisfaites ou non dans une autre série d'étude.

	Effectifs	Pourcentage
oui	63	31,5
non	137	68,5
Total	200	100,0

D'après ce tableau, nous constatons que 31 % des élèves affirment qu'une autre série d'étude serait bénéfique pour la réalisation de leurs rêves Tandis que 68,5 % affirment qu'ils peuvent tout de même réaliser leurs rêves dans la série dans laquelle ils ont été affectés.

Tableau 20: Pensez-vous que la série choisie vous aidera plus tard dans l'exercice de votre profession

	Effectifs	Pourcentage
oui	151	75.5
non	27	13.5
pas tout à fait	22	11.0
Total	200	100.0

A partir du tableau ci-dessus, 75,5 % d'élèves affirment que la série choisie les aidera dans l'exercice futur de leurs profession, 13,5% affirment que la série choie ne peut les aider à réaliser leur futur rêve en matière professionnelle et 11 % d'élèves qui hésitent en ce sens qu'ils n'affirment pas avec certitude si la série d'étude dans laquelle ils se retrouvent peut oui ou non les aider à réaliser leurs projet professionnel.

Tableau 21: Répartition des élèves selon leur satisfaction ou non de leur série d'étude au vu de leur aspiration professionnelle.

Auriez-vous souhaité suivre une autre série pour atteindre cet objectif ?	Effectifs	Pourcentage
oui	63	31.5
non	137	68.5
Total	200	100.0

Du Tableau N° 21, il ressort que 31,5 % d'élèves auraient souhaité suivre une autre série pour concrétiser leurs aspirations professionnelles tandis que 68,5 % affirment le contraire.

4-2) vérification des hypothèses.

La démarche scientifique est aussi une présentation des résultats fréquentiels. Elle ne permet pas d'établir des conclusions et de tirer des éléments qui prouvent de manière irréfutable l'atteinte des objectifs fixés.

En outre, le cas particulier des élèves de troisième du Lycée Général Leclerc de Yaoundé nous servira de cadre d'étude des déterminants de l'autorité parentale sur l'orientation scolaire des enfants.

Il sera alors question dans cette partie de procéder à la vérification des liens entre les différentes variables de chacune de nos hypothèses. En d'autres termes, il est question de voir si nos affirmations de départ coïncident avec nos résultats. Ainsi, le travail à faire est de vérifier la validité de nos hypothèses de recherche à partir des données recueillies sur le terrain.

Dans le cadre de notre étude, la vérification se fera à l'aide du test du Khi-carré (χ^2) donc la démarche a été décrite au chapitre III. Pour y arriver nous avons utilisé les logiciels SPSS et Excel.

4-2-1) Vérification des hypothèses.

L'hypothèse générale retenue dans le cadre de notre étude sur l'autorité parentale et l'orientation scolaire des enfants est formulée de la manière suivante :

La manière dont l'autorité parentale s'exerce sur l'enfant influence son orientation scolaire.

De cette hypothèse générale, il est important de rappeler qu'elle se subdivise en trois hypothèses de recherche (HR1, HR2, et HR3) et que c'est la vérification du lien qui existe entre les variables de chacune qui nous permettra de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse générale. Ces hypothèses de recherche sont formulées de la manière suivante :

- HR1 : L'orientation du jeune élève de 3^{ème} général au second cycle est fonction du ou des parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.
- HR2 : Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants
- HR3 : Le style d'éducation qui s'exerce en famille influence l'orientation scolaire des enfants

Pour vérifier les hypothèses, le test de Khi-deux qui est un test de dépendance entre les variables a été utilisé selon les étapes formulées au chapitre précédent.

4-2-1-1) vérification de l'hypothèse de recherche N°1

Comme hypothèse de recherche N°1, nous avons : L'orientation du jeune élève de 3^{ème} général au second cycle est fonction du ou des parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.

1^{ère} étape : Formulation des hypothèses statistiques

Hypothèse nulle (Ho) : Il n'existe pas une relation significative entre l'orientation du jeune élève de 3^{ème} et le(s) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.

Hypothèse alternative (Ha) : Il existe une relation significative entre l'orientation du jeune élève de 3^{ème} et le(s) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale.

2^{ème} étape : Tableau de contingence

Tableau 22: croisement entre : En générale, qui prend les grandes décisions... et la personne qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série.

			lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé				Total
			père	mère	les deux	aucun	
En générale qui prend les grandes décisions ...	père	Effectif	47	8	12	20	87
		% compris dans En générale qui prend les grandes décisions	54,0%	9,2%	13,8%	23,0%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	85,5%	22,9%	28,6%	29,4%	43,5%
		% du total	23,5%	4,0%	6,0%	10,0%	43,5%
	mère	Effectif	1	24	1	16	42
		% compris dans En générale qui prend les grandes décisions	2,4%	57,1%	2,4%	38,1%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	1,8%	68,6%	2,4%	23,5%	21,0%
		% du total	,5%	12,0%	,5%	8,0%	21,0%
	autre	Effectif	7	3	29	32	71
		% compris dans En générale qui prend les grandes décisions	9,9%	4,2%	40,8%	45,1%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	12,7%	8,6%	69,0%	47,1%	35,5%
		% du total	3,5%	1,5%	14,5%	16,0%	35,5%
Total	Effectif	55	35	42	68	200	
	% compris dans En générale qui prend les grandes décisions	27,5%	17,5%	21,0%	34,0%	100,0%	

% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
% du total	27,5%	17,5%	21,0%	34,0%	100,0%

$$X^2 = 116,49$$

$$nddl = 6$$

$$\alpha = 0,05$$

1) Vérification

$$nddl = (Nc-1)(NI-1)$$

$$= (4-1)(3-1)$$

$$= 6$$

Donc le nombre de degré de liberté est 6

Avec le seuil de signification $\alpha = 0,05$, la valeur X^2_{lu} sur la table de distribution de la loi de X^2 (voir annexe) donne la valeur suivante :

$$X^2_{lu} = 12,59$$

Décision : $X^2_{cal} (116,49) > X^2_{lu} (12,59)$

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que le Khi-deux calculé est 116,49 pour un degré de liberté six (6). Cette valeur du Khi-deux est supérieure à celle lue sur la table de la loi de Khi-deux (12,59) pour le même degré de liberté.

De plus, l'analyse nous indique que le risque de se tromper pour confirmer l'existence d'un tel lien est de 0,05, ce qui signifie que la probabilité de dire vrai est forte $(1-0,05)=95\%$. Les différences constatées sont très grandes pour être dues au hasard. Cela traduit une liaison significative entre les deux variables.

L'hypothèse alternative est acceptée c'est-à-dire qu'il existe une relation significative entre l'orientation du jeune élève de troisième et le(s) parent(s) exerçant l'autorité.

Conclusion : l'exercice de l'autorité parentale est bel et bien fonction de l'exercice de l'autorité parentale.

2) Interprétation

De la nature de la liaison entre les variables, le tableau de contingence ci-haut montre qu'en générale, les grandes décisions sont prises par trois personnes tous incarnant un rôle

d'autorité en occurrence : le père, la mère et autres qui est toute personne différente du père et de la mère.

Dans le premier groupe, 43,5 % des élèves interrogés affirment qu'en générale, c'est le père qui prend les grandes décisions en famille, soit 87 élèves sur 200. Parmi ces 87 élèves, 47 affirment que c'est le père qui prend les grandes décisions, surtout lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, soit 23,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 8 élèves affirment que c'est le père qui prend en générale les grandes décisions mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, c'est la mère qui prend les décisions, soit 4 % de l'ensemble des élèves interrogés. 12 affirment qu'en générale, c'est le père qui prend les grandes décisions mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, le père et la mère se concertent avant de prendre une décision, soit 6 % de l'ensemble des élèves interrogés et 20 élèves affirment qu'en générale, c'est le père qui prend les grandes décisions à la maison mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, ce n'est plus le père ou la mère qui prend les décisions mais une autre personne qui peut être le tuteur, l'oncle, le conseiller d'orientation..., soit 10 % de l'ensemble des élèves interrogés.

Dans un deuxième groupe, 21 % des sujets interrogés affirment que c'est la mère qui prend en générale les grandes décisions en famille, soit 42 élèves sur 200. Parmi ces 42 élèves, un (1) affirme que c'est la mère qui prend en générale les grandes décisions mais lorsqu'il s'agit du choix de sa série, c'est le père qui décide, soit 5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 24 élèves affirment qu'en générale c'est la mère qui prend les grandes décisions en famille mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs orientations scolaire, c'est encore la mère qui décide, soit 12 % de l'ensemble des élèves interrogés. 1 élève affirme qu'en générale c'est la mère qui prend les grandes décisions mais s'agissant du choix de sa série d'étude, le père et la mère se concertent avant de prendre une décision, soit 0,5 % de l'ensemble des élèves interrogés et 16 élèves affirment qu'en générale, c'est la mère qui prend les grandes décisions à la maison mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, c'est une tierce personne différente du père ou de la mère qui décide, soit 21 % de l'ensemble des élèves interrogés.

Par ailleurs, dans le troisième groupe, 35,5 % des élèves enquêtés affirment qu'en générale, c'est une autre personne différente du père ou de la mère qui décide, soit 71 élèves sur 200. Parmi ces 71 élèves, 7 affirment qu'en générale, c'est une autre personne différente du père ou de la mère qui prend les grandes décisions en famille mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, c'est le père qui décide, soit 3,5 % de l'ensemble des élèves

interrogés. 3 élèves disent qu'en générale, ce n'est ni leurs père, ni leurs mère qui prend les grandes décisions en famille mais lorsqu'il s'agit du choix de leur série d'étude c'est leur mère qui décide, soit 1,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 29 élèves affirment qu'en générale à la maison, les grandes décisions ne sont pas prises par le père ou la mère mais lorsqu'il s'agit de leurs orientations scolaires, le père et la mère se concertent pour prendre une décision, soit 14,5% de l'ensemble des élèves interrogés. 32 élèves affirment qu'en générale ce n'est ni le père, ni la mère qui prend les grandes décisions à la maison et s'agissant du choix de leurs séries d'étude c'est une autre personne différente du père ou la mère qui décide notamment, la tante, le tuteur, l'oncle, un grand frère..., soit 16 % de l'ensemble des élèves interrogés.

D'une manière générale, 34 % d'élèves enquêtés affirment qu'aucun des parents ne prend en générale les grandes décisions à la maison comme l'heure limite à laquelle l'on ne devrait plus se trouver à l'extérieur de la maison ou même du choix de leurs séries d'étude, soit 68 élèves sur 200 contre 27 % d'élèves qui affirment que c'est le père qui décide du choix de la série d'étude de même que les grandes décisions à la maison, soit 55 élèves sur 200. 21 % d'élèves affirment qu'en générale, le choix des grandes décisions comme celui de la série d'étude est pris par le père et la mère après concertation, soit 42 élèves sur 200 et enfin 17, 5 % qui affirment que les grandes décisions concernant leurs orientation scolaire sont prises par la mère, soit 35 élèves sur 200.

4-2-1-3) Vérification de l'hypothèse de recherche N°2

L'hypothèse de recherche N°2 est formulée de la manière suivante : Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants.

1^{ère} étape : Formulation des hypothèses statistiques.

Hypothèse nulle (Ho) : Il n'existe pas une relation significative entre celui qui détient le pouvoir économique en famille et celui qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série d'étude de l'enfant.

Hypothèse alternative (Ha) : Il existe une relation significative entre celui qui détient le pouvoir économique en famille et celui qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série d'étude de l'enfant.

Tableau 23: croisement entre celui qui décide du choix de la série de l'enfant en famille et celui qui achète les fournitures scolaires de l'enfant

			lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaire qui décide				
			père	mère	père et mère	autre	Total
lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	père	Effectif	35	8	8	4	55
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	63,6%	14,5%	14,5%	7,3%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaire qui décide	57,4%	18,6%	11,4%	15,4%	27,5%
		% du total	17,5%	4,0%	4,0%	2,0%	27,5%
	mère	Effectif	7	19	8	1	35
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	20,0%	54,3%	22,9%	2,9%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaire qui décide	11,5%	44,2%	11,4%	3,8%	17,5%
		% du total	3,5%	9,5%	4,0%	,5%	17,5%
	les deux	Effectif	7	5	22	8	42
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	16,7%	11,9%	52,4%	19,0%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaire qui décide	11,5%	11,6%	31,4%	30,8%	21,0%
		% du total	3,5%	2,5%	11,0%	4,0%	21,0%
	aucun	Effectif	12	11	32	13	68
		% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	17,6%	16,2%	47,1%	19,1%	100,0%
		% compris dans lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaire qui décide	19,7%	25,6%	45,7%	50,0%	34,0%
		% du total	6,0%	5,5%	16,0%	6,5%	34,0%
Total	Effectif	61	43	70	26	200	
	% compris dans lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude qui a décidé	30,5%	21,5%	35,0%	13,0%	100,0%	
	% compris dans lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaire qui décide	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

	% du total	30,5%	21,5%	35,0%	13,0%	100,0%
--	------------	-------	-------	-------	-------	--------

$$X^2_{cal} = 70,61$$

$$nddl = 9$$

$$\alpha = 0,05$$

1) Vérification :

$$nddl = (N_c - 1)(N_l - 1)$$

$$= (4 - 1)(4 - 1)$$

$$= 9$$

Donc le nombre de degré de liberté est 9

Avec le seuil de signification $\alpha = 0,05$, la valeur X^2_{lu} sur la table de distribution de la loi de X^2 (voir annexe) donne la valeur suivante :

$$X^2_{lu} = 16,92$$

Décision : $X^2_{cal} (70,61) > X^2_{lu} (16,92)$

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que le Khi-deux calculé est 70,61 pour un degré de liberté six (9). Cette valeur du Khi-deux est supérieure à celle lue sur la table de la loi de Khi-deux (16,92) pour le même degré de liberté.

De plus, l'analyse nous indique que le risque de se tromper pour confirmer l'existence d'un tel lien est de 0,05, ce qui signifie que la probabilité de dire vrai est forte $(1 - 0,05) = 95\%$. Les différences constatées sont très grandes pour être dues au hasard. Cela traduit une liaison significative entre les deux variables à savoir : celui qui détient le pouvoir économique en famille et la personne qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série de l'interroger.

L'hypothèse alternative est acceptée c'est-à-dire qu'il existe un lien significatif entre celui qui détient le pouvoir économique en famille et la personne qui décide de l'orientation scolaire de l'enfant.

Conclusion : Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants

3) Interprétation

De la nature de la liaison entre les variables, le tableau de contingence ci-dessus (Tableau N° 23) montre lorsqu'il s'agit du choix de la série d'étude de l'enfant, le père la mère, les deux (le père et la mère) ou une autre personne différente du père et la mère (aucun)

peuvent prendre la décision. Aucun peut être constitué de l'oncle, la tante, le conseiller d'orientation, l'enfant lui-même...

S'agissant du premier avec le père comme principal décideur du choix de la série d'étude de l'enfant, le pourcentage est de 27,5 %, soit 55 élèves sur 200. Parmi les 55 élèves, 35 affirment que c'est toujours le père qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires, soit 17,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. Deux groupes d'un effectif de 8 élèves chacun affirment respectivement que pour la satisfaction de leurs besoins matériels, c'est la mère pour le premier et le père et la mère pour le second qui veille (nt) à cela, soit respectivement 4 % pour chaque groupe de l'ensemble des élèves enquêtés et enfin 4 élèves qui affirment que c'est une autre personne différente du père et de la mère qui satisfait leurs besoins matériels bien que lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, c'est le père qui décide, soit 2 % de l'ensemble des sujets enquêtés.

Dans le deuxième groupe, 17,5 % des sujets interrogés affirment que c'est la mère qui a décidé du choix de leurs séries d'étude, soit 35 élèves sur 200. Parmi les 35 élèves, 7 affirment que c'est le père qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires, soit 3,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 19 élèves affirment que c'est la mère qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat de leurs fournitures scolaire et qui choisit aussi leurs séries d'étude, soit un pourcentage de 9,5 % de l'effectif total des élèves enquêtés. 8 élèves affirment que c'est le père et la mère (les deux) qui décident lorsqu'il s'agit de satisfaire leurs besoins matériels comme l'achat de leurs fourniture scolaires bien que seul la mère décide du choix de la série d'étude de l'enfant, soit 4 % de l'ensemble des élèves interrogés et enfin 1 seul élève parmi les 35 qui affirme que c'est une autre personne différente du père et de la mère qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat de leurs fournitures scolaire mais seul sa mère décide de son orientation scolaire, soit 0,5 % de l'ensemble des élèves enquêtés.

Un troisième groupe d'élèves interrogés (21 %) affirment que se sont leurs parents (père et mère) qui ensemble ont décidé du choix de leurs séries d'étude, soit 42 élèves sur 200. Parmi les 42 élèves, 7 affirment que leurs besoins matériels sont résolus par le père, soit 3,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 5 affirment que leurs besoins matériels sont résolus par la mère, soit 2,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 22 élèves affirment que leurs besoins matériels (comme l'achat des fournitures scolaires) sont résolus par le père et la mère, soit 11 % de l'ensemble des élèves enquêtés et 8 élèves qui affirment que leurs besoins matériels sont

résolus par une autre personne différente du père ou de la mère, soit 4 % de l'ensemble des élèves interrogés.

Enfin un dernier groupe représentant 34 % des sujets enquêtés qui affirme que c'est que c'est une autre personne différente du père ou de la mère qui a décidé du choix de leur série d'étude, soit 68 élèves sur 200. Parmi les 68 élèves, 12 affirment que c'est le père qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires, soit 6 % de l'ensemble des élèves interrogés. 11 élèves qui affirment que c'est la mère qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels, soit 5,5 % de l'ensemble des élèves interrogés. 32 élèves qui affirment que c'est le père et la mère qui veillent à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires, soit 16 % de l'ensemble des élèves interrogés. Enfin 13 élèves qui affirment que c'est une autre personne différente du père ou de la mère qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires, soit 6,5 % de l'ensemble des élèves interrogés.

En conclusion, sur les 200 élèves enquêtés, 30,5 % (soit 60 élèves sur 200) affirment que c'est le père qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels et en même temps décide du choix de leurs séries d'étude. 35,5 % (70 élèves sur 200) affirment que le père et la mère veillent à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires et décident aussi du choix de leurs séries d'étude. 21,5 % (soit 43 élèves sur 200) affirment que c'est la mère qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels et du choix de leurs séries d'étude. Et enfin 13 % (soit 26 élèves sur 200) qui affirment que c'est une autre personne différente du père ou de la mère qui veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat de leurs fournitures scolaire et qui décide du choix de leurs séries d'étude.

Ceci conduit à dire qu'il existe une relation significative entre celui qui détient le pouvoir économique en famille et celui qui décide lorsqu'il s'agit du choix de la série d'étude de l'enfant. D'où la vérification de l'hypothèse selon laquelle :

Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants

4-2-1-4) Vérification de l'hypothèse de recherche N°3

L'hypothèse de recherche N°3 est formulée de la manière suivante : l'orientation scolaire du jeune élève de 3^{ème} est fonction du style d'éducation qui s'exerce en famille.

1^{ère} étape : Formulation des hypothèses statistiques.

Hypothèse nulle (Ho) : L'orientation scolaire du jeune de 3^{ème} n'est pas fonction du style d'éducation qui s'exerce en famille.

Hypothèse alternative (Ha) : l'orientation scolaire du jeune de 3^{ème} est fonction du style d'éducation qui s'exerce en famille.

Tableau 24: croisement entre lorsqu'un problème survient dans la famille concernant un enfant, y a-t-il écha * qui vous a aidé ou vous conseillé dans le choix de votre série

			qui vous a aidé ou vous conseillé dans le choix de votre série ?					Total
			conseiller d'orientation	père	mère	vous-même	autre	
lorsqu'un problème survient dans la famille concernant un enfant, y a-t-il échange entre l'enfant et ses parents avant que la décision finale soit prise ?	oui	Effectif	34	32	14	30	9	119
		% compris dans lorsqu'un problème survient dans la famille concernant un enfant y a-t-il écha	28,6%	26,9%	11,8%	25,2%	7,6%	100,0%
		% compris dans qui vous a aidé ou vous conseillé dans le choix de votre série	82,9%	49,2%	41,2%	66,7%	60,0%	59,5%
		% du total	17,0%	16,0%	7,0%	15,0%	4,5%	59,5%
	non	Effectif	7	33	20	15	6	81
		% compris dans lorsqu'un problème survient dans la famille concernant un enfant y a-t-il écha	8,6%	40,7%	24,7%	18,5%	7,4%	100,0%
		% compris dans qui vous a aidé ou vous conseillé dans le choix de votre série	17,1%	50,8%	58,8%	33,3%	40,0%	40,5%
		% du total	3,5%	16,5%	10,0%	7,5%	3,0%	40,5%

$$X^2_{cal} = 17,88$$

$$nddl = 4$$

$$\alpha = 0,05$$

1) Vérification :

$$\begin{aligned} \text{nddl} &= (N_c - 1) (N_l - 1) \\ &= (5 - 1) (2 - 1) \\ &= 4 \end{aligned}$$

Donc le nombre de degré de liberté est 4

Avec le seuil de signification $\alpha = 0,05$, la valeur X^2_{lu} sur la table de distribution de la loi de X^2 (voir annexe) donne la valeur suivante :

$$X^2_{lu} = 9,49$$

Décision : $X^2_{cal} (17,88) > X^2_{lu} (9,49)$

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que le Khi-deux calculé est 17, 89 pour un degré de liberté quatre (4). Cette valeur du Khi-deux est supérieure à celle lue sur la table de la loi de Khi-deux (17,88) pour le même degré de liberté.

De plus, l'analyse nous indique que le risque de se tromper pour confirmer l'existence d'un tel lien est de 0,05, ce qui signifie que la probabilité de dire vrai est forte $(1-0,05)=95\%$. Les différences constatées sont très grandes pour être dues au hasard. Cela traduit une liaison significative entre les deux variables à savoir : la manière dont les problèmes sont résolus en famille et la personne qui aide ou conseille l'enfant dans le choix de sa série.

L'hypothèse alternative est acceptée c'est-à-dire qu'il existe un lien significatif entre le style d'éducation qui règne en famille et la personne qui décide du choix de la série de l'enfant.

Conclusion : que l'orientation scolaire du jeune de 3^{ème} est fonction du style d'éducation qui s'exerce en famille.

2) Interprétation

De la nature de la liaison entre les variables, le tableau de contingence (Tableau N° 24) ci-haut montre qu'un premier groupe affirme que lorsqu'un problème survient à la maison concernant l'enfant, il y a échange entre celui- et ses parents avant que la décision finale soit prise tandis qu'un autre groupe affirme le contraire.

Pour le premier groupe, 59,5 % des sujets interrogés affirment qu'en cas de problèmes concernant un enfant en famille, il y a échange entre l'enfant et ses parents avant qu'une décision soit prise, soit 119 élèves sur 200. Parmi ces 119 élèves, 34 affirment qu'ils sont

conseillés ou aidés par le conseiller d'orientation quand il s'agit du choix de leurs séries d'études, 32 affirment que c'est le père qui décide du choix de leurs séries, 30 disent prendre eux- mêmes la décision concernant le choix de leurs séries d'étude, 14 affirment que c'est leurs mères qui décide du choix de leurs séries d'étude tandis que 9 élèves affirment que c'est une autre personne différente du père ou de la mère telle que l'oncle, la tante, le tuteur... qui prend la décision concernant le choix de leurs séries d'étude.

Par ailleurs, 40,5 % de sujets interrogés affirment qu'en cas de problème concernant un enfant en famille, il n'y a pas échange entre celui- ci et les parents avant la sanction ou la décision finale, soit 81 élèves sur 200. Parmi ces 81 élèves, 33 affirment cependant être aidé ou conseillés par leurs pères quand il s'agit du choix de leurs série d'étude, 20 affirment avoir plutôt avoir été aidé par leurs mères, 15 affirment avoir choisi eux- mêmes leurs séries d'étude, 7 élèves affirment avoir reçu l'aide du conseiller d'orientation et 6 élèves affirment avoir reçu l'aide d'une autre personne autre que le père, la mère, le conseiller d'orientation pour le choix de leurs séries d'étude.

Tableau 25: Récapitulatif des résultats de la vérification des hypothèses

Hypothèses	Instrument d'analyse	Seul de signification α	X ² cal	X ² lu	ddl	Décision
HR1	Statistique inférentielle	0,05	116,49	12,59	6	acceptation
HR2	Statistique inférentielle	0,05	70,61	16,92	9	acceptation
HR3	Statistique inférentielle	0,05	17,88	9,49	4	acceptation

Les hypothèses de recherche 1, 2, et 3 ayant été vérifiées à l'aide de la statistique inférentielle, il est question à présent de passer à l'interprétation des résultats qui fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

5.1. Interprétation des résultats

Les hypothèses de recherche formulées au cours de l'étude ont été testées par l'application des tests statistiques. L'analyse des résultats obtenus à l'aide du logiciel SPSS révèle que toutes nos hypothèses ont été vérifiées.

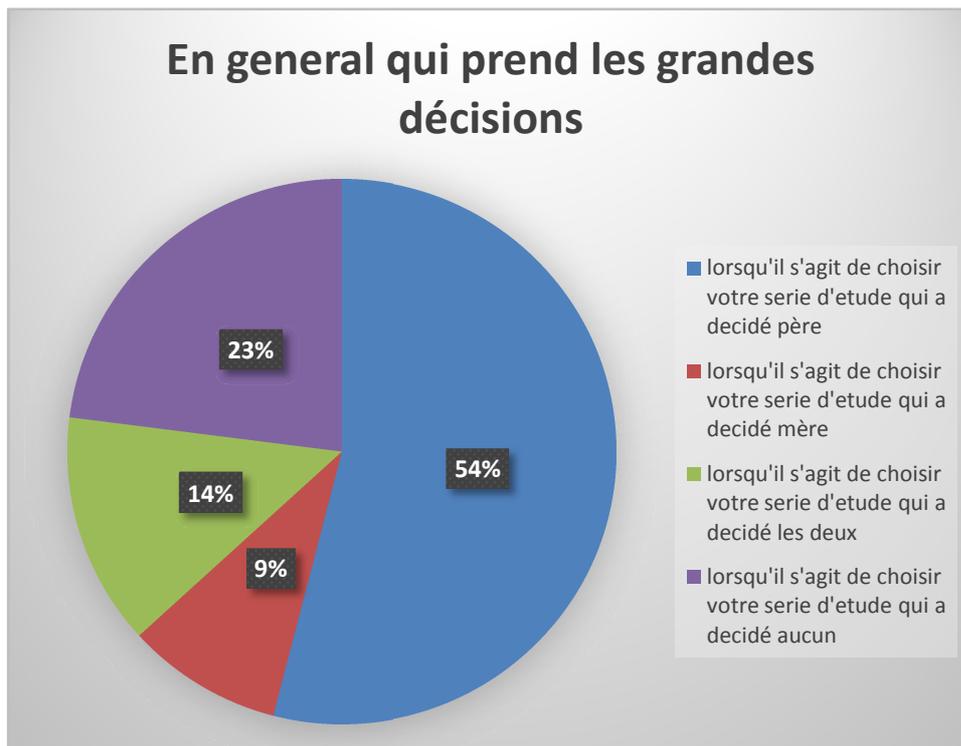
Une interprétation au cas par cas de ces résultats demeure néanmoins nécessaire.

- Hypothèse de recherche 1

Cette hypothèse de recherche a été confirmée, ce qui montre que l'orientation scolaire du jeune élève de 3^{ème} générale est fonction du parent qui exerce l'autorité parentale en famille.

Car $X^2_{cal} (116,49) > X^2_{lu} (12,59)$

Graphique 1 : Prise des décisions



Comme le montre le graphique N°1 ci-dessus qui traite de la répartition des élèves en fonction de la personne qui prend en générale les grandes décisions en famille, le constat est clair en ce sens que c'est le père qui prend généralement les grandes décisions comme le choix de la série d'étude de l'enfant 54 %, la mère qui décide à 9 % du choix de la série d'étude de l'enfant, le père et la mère qui décident à 14 % du choix de la série d'étude de l'enfant et enfin une autre personne différente du père ou de la mère (aucun) qui peut être l'enfant lui-même, l'enseignant, le conseiller d'orientation, l'oncle, la tante...et qui décide à 23 % du choix de la série d'étude de l'enfant.

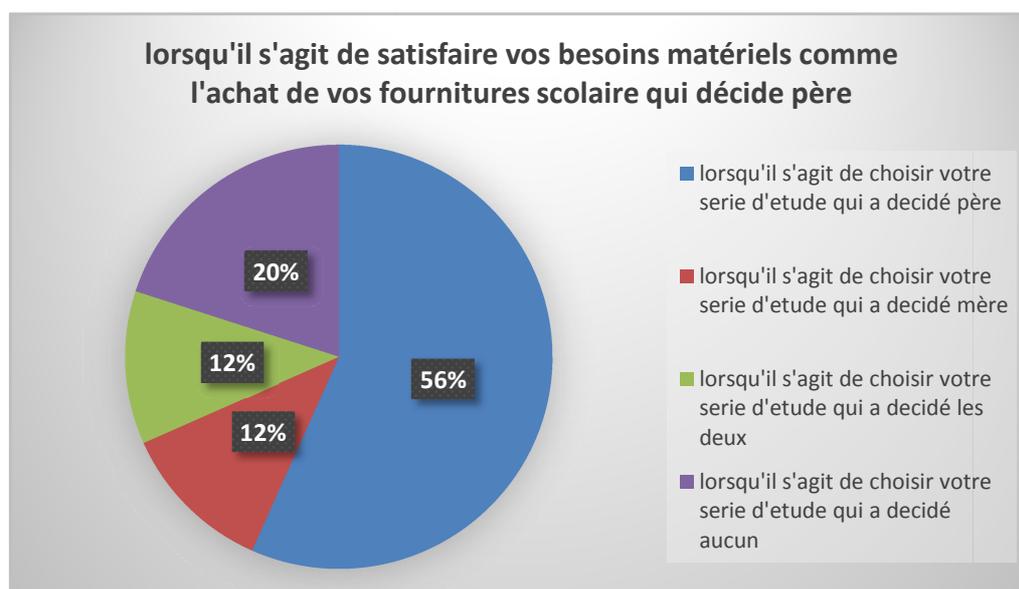
En résumé, nous pouvons affirmer que : l'orientation scolaire du jeune élève de 3^{ème} générale est fonction du parent qui exerce l'autorité parentale en famille.

- Hypothèse de recherche 2

Cette hypothèse de recherche a été confirmée, ce qui montre que Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants.

Car : $X^2_{cal} (70,61) > X^2_{lu} (16,92)$

Graphique 2: Répartition en fonction de la personne qui veille à la satisfaction des besoins matériels des élèves.



Comme le montre le graphique N°2 ci-dessus et qui résulte du croisement du tableau N°16 intitulé lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaires, qui décide ? et le tableau N°9 intitulé lorsqu'il s'agit de choisir votre série d'étude, qui a décidé ? Le constat est clair en ce sens que 56 % des élèves affirment que c'est le père qui veille à la satisfaction de leurs besoins économiques et qui décide du choix de leurs séries d'étude, 12 % des élèves affirment que c'est la mère qui veille à la satisfaction des besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires et qui décide du choix de leurs séries d'étude, 12 % des élèves affirment aussi que c'est le père et la mère qui veillent à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires et qui décident (ensemble) du choix de leurs séries d'étude et 20 % des élèves qui affirment que c'est une autre personne différente du père et de la mère qui non seulement veille à la satisfaction de leurs besoins matériels comme l'achat des fournitures scolaires mais décide aussi lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude.

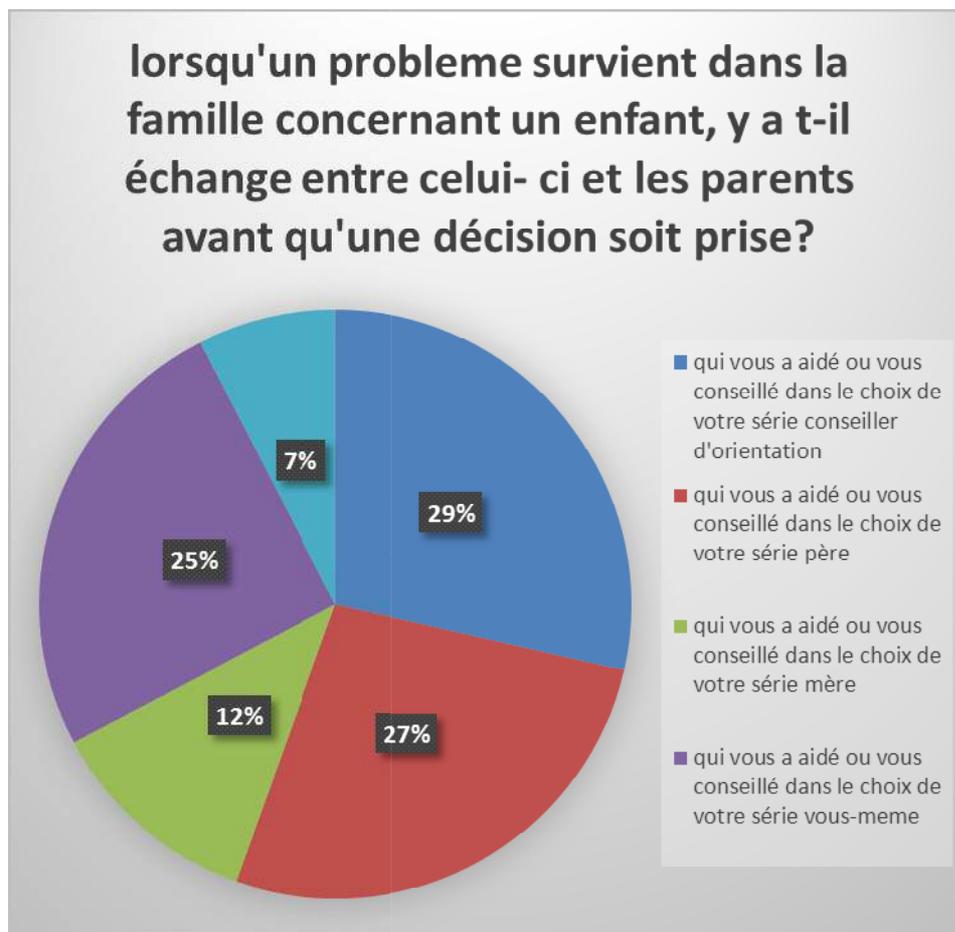
Notons que cette personne différente du père et de la mère peut être l'oncle, la tante, l'élève même, et bien d'autres.

La conclusion qui en ressort de cette interprétation est la suivante : Le niveau économique des parents influence l'orientation scolaire des enfants.

- Hypothèse de recherche 3

Cette hypothèse de recherche a été confirmée, ce qui montre que : l'orientation scolaire du jeune élève de 3^{ème} est fonction du style d'éducation qui s'exerce en famille.

Graphique 3: Répartition en fonction du fait des échanges parent-enfant en cas de problème à la maison.



Comme le montre le graphique N°3 ci-dessus, 29 % des élèves affirment que lors d'un problème en famille concernant un enfant, il y a bel et bien échange entre l'enfant et les parents avant qu'une décision soit prise, ainsi, ses parents laissent la possibilité à leurs enfants de solliciter l'aide du conseiller d'orientation pour résoudre leurs problèmes de choix de série d'étude, 27 % des enfants enquêtés échangent avec leurs parents en cas de problème mais quant-il s'agit du choix de leurs séries d'étude, ils se font aider par le père, 25 % des enfants enquêtés échangent avec leurs parents en cas de problème les concernant et lorsqu'ils s'agit du choix de leurs séries d'étude, ils décident eux-mêmes de la série qui leur convient, 12

% des élèves affirment qu'en cas de problème leurs concernant en famille, il ya échange avec les parents avant qu'une décision soit prise mais lorsqu'il s'agit du choix de leurs séries d'étude, ils sont aidés par leurs mères, 7 % des élèves affirme avoir reçu l'aide d'une autre personne (qui peut être l'orientation par suivisme, une personne différente du père, de la mère, du conseiller d'orientation) pour ce qui était du choix de leurs série d'étude. Bref nous constatons que la pourcentage d'enfants qui reçoivent l'aide d'un conseiller d'orientation pour ce qui est du choix de leurs série d'étude n'est que de 29 % et les 69% d'élèves qui restent aidés par des personnes qui n'ont pas toutes l'information nécessaire pour assurer cette orientation. Ceci peut aussi expliquer le taux élevé de chômeurs dans notre pays dû aux déperditions et abandons constatés en milieu scolaire.

Il en ressort de cette analyse que l'orientation scolaire du jeune élève de 3^{ème} est fonction du style d'éducation qui s'exerce en famille.

En plus le tableau N° 18 qui traite de la répartition des élèves selon que la série d'étude choisie cadre avec les aspirations professionnelles nous fait observer que 75,5 % d'élèves confirment cette hypothèse contre 13,5 % seulement. Cependant on note 11 % d'élèves qui sont hésitants.

Le tableau N° 19 qui présente la répartition des élèves selon que leurs aspirations peuvent être satisfaites dans une autre série d'étude ou non nous montre que la majorité des élèves confirment avoir fait un bon choix, soit 68,5 % d'élèves contre 31,5 % qui pensent le contraire.

En définitive, notre hypothèse générale est confirmée à savoir que, la manière dont l'autorité parentale s'exerce sur l'enfant influence son orientation scolaire. Car le contexte socio-économique qui est le nôtre au Cameroun a permis de vérifier la qualité de chaque proposition énoncée par nos hypothèses de recherche.

5.2. Recommandations

Notre étude qui porte sur l'influence de de l'autorité parentale avait pour objet principal d'identifier les principaux déterminants de l'exercice de l'autorité parentale sur

l'orientation scolaire des enfants. C'était pour nous une façon de montrer l'importance de ce phénomène dans la décision d'orientation.

En fait l'influence parentale est infailliblement la plus importante de toutes celles que l'enfant connaît dans les premières années de sa vie. Elle contribue à structurer sa conscience, à préparer son équilibre, et ses premiers projets. C'est dire que cette influence est primordiale.

Notre contribution ici est d'abord de faire ressortir l'aspect décisif de cette influence, et que tous les partenaires de la formation de l'enfant le sachent.

C'est également pour nous, l'occasion de lancer cet appel aux parents qui doivent comprendre à partir de cette étude que malgré leurs inquiétudes, et leurs intentions louables pour le devenir de leurs enfants, il y a des structures parfois plus compétentes qui sont les services d'orientations scolaires universitaires et professionnelles qui déjà dans leur plan de travail en la matière, accordent une place de choix à la contribution des parents.

Notre souci étant d'aider l'élève à bien s'orienter, cette collaboration que nous souhaitons et conseillons à tous, présente un avantage certain.

En effet, le parent qui a des connaissances que l'on peut qualifier d'idéologiques sur un enfant, plus le conseiller d'orientation qui a des connaissances techniques sur le même enfant, et les vœux de ce dernier lui-même, l'ensemble après concertation le conduisent droit vers les portes de la réussite.

En somme, une orientation ne sera viable que si chaque partenaire y donne du sien en essayant d'apporter ce qui est positif pour le grand bien de notre système éducatif camerounais. Comme le pense André LOUCHEUR (1996) :

« Le Cameroun sera un beau pays, j'en suis sûr mais la vérité, ce n'est pas le conseiller... qui la détient ! C'est toi... qui a compris ce simple adage : Aides-toi, Cameroun, le ciel t'aidera ».

CONCLUSION GENERALE

Le travail qui s'achève a porté sur l'autorité parentale et l'orientation scolaire au Cameroun : Cas des jeunes élèves de la classe de 3^{ème} de la ville de Yaoundé. La préoccupation essentielle était de montrer que l'influence de l'autorité parentale a un impact sur l'orientation du jeune élève de 3^{ème} au secondaire.

Pour atteindre cet objectif, nous avons formulé l'hypothèse générale selon laquelle la manière dont l'autorité parentale s'exerce sur l'enfant influence son orientation au secondaire.

Notre recherche comportait au total trois hypothèses de travail. Une descente sur le terrain a permis à travers un questionnaire, de recueillir auprès de 200 élèves, des informations qui ont contribué à la vérification de nos trois hypothèses de recherche. Nos hypothèses ont été confirmées par le test du Khi-carré et par des tableaux de contingence.

Au vu de ces résultats, peut-on affirmer que l'influence de l'autorité parentale conduit à une mauvaise orientation ?

Compte tenu du fait que notre étude présente des limites liées à l'échantillon de par sa taille bien qu'il soit représentatif de la population constituée de l'ensemble des élèves de troisième de la ville de Yaoundé, le fait de se limiter uniquement au niveau troisième du LGL de Yaoundé du fait du temps imparti et des moyens matériels insuffisants. Nous ne pouvons donc généraliser les résultats au niveau de la population constituée des élèves de troisième du Cameroun mais uniquement au niveau des élèves de troisième du LGL.

Toutefois, d'une manière générale, plus l'influence de l'autorité parentale est grande, plus l'orientation est faite de façon hasardeuse.

Voilà pourquoi nous avons interpellé toutes les parties prenantes de l'éducation en générale les parents, les conseillers et les élèves ; à une prise de conscience de notre façon d'orienter nos enfants. En fait la collaboration est la seule voix du succès et du salut pour tous.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES GENERAUX

Aktoufomar. (1992). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, introduction à la démarche classique et critique.* Québec : Presses universitaire de Québec.

BEAU M. (1987) : L'art de la thèse. La découverte, Paris, 156 pages

BOMDA J. (2008) : *orientation scolaire et professionnelle au Cameroun, l'urgence d'une remédiation* (2008), 368 pages

DE LANDSHEERE G. (1976). Introduction à la recherche en éducation. A. Collin ; Paris Bourrelier, 453 Pages ?

DE VOGUE A. (1973). L'orientation, pourquoi ? Comment ? A. Collin, Paris, 332 pages.

EVOLA R. (1996). Introduction à la psychologie du choix professionnel, Presses Universitaires du Cameroun ; Yaoundé, 119 pages.

GUILLARME J.J. (1983). Psychologie et éducation. Fernand Nathan, Paris, 156 pages

Laveault D. et Grégoire J. (2002) : *Introduction aux théories des tests en psychologie et en science de l'éducation*, 2^{ème} édition. Bruxell : De Boeck Université, 377 p. ISSN 1373-0231.

LEIF J. et JUIF P. (1971). Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Fernand Nathan Paris, 487 pages.

LOUCHEUR A. (1991). Le Cameroun un beau pays, Saint Paul, Paris-Fribourg, 157 pages.

MBALA OWONO R. (1989). Stratification socioculturelle camerounaise et élite scolaire. Imprimerie Nationale Yaoundé, 213 pages.

MBALA OWONO R. (1986). L'école coloniale au Cameroun, Approche historico-sociologique, Imprimerie Nationale, Yaoundé, 107 pages.

MINESEC (2008). *Cahier de charge du conseiller d'orientation*, 68 pages.

Nawal Bensalem.(2005). *Le meilleur itinéraire scolaire : les plans de déplacement* 1^{ème} édition. Paris : PUF, 177 p. ISSN 1337-0431.

NTEBE BOMBA G. (1996). *Propos pédagogiques, pourquoi enseigné ? Pourquoi apprendre ?*
Imprimerie Nationale, Yaoundé, 116 pages.

PINTO R. et GRAWITZ M. (1964). *Méthodes des sciences sociales ;* Dalloz, 994 pages.

QUIVY et CAMPENHOUDT.(1995). *Manuel de recherche en sciences sociale.* Dunod,
paris.

REUCHLIN M. (1978). *L'orientation scolaire et professionnelle.* PUF que sais-je ?, 127
pages.

TSAFACK G. (1998). *Ethique et déontologie de l'éducation,* Presses Universitaires
d'Afrique, Yaoundé, 190 pages ?

MEMOIRES

ATANGANA, C. (1994). *L'ordre hiérarchique des valeurs et l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle dans le second cycle du secondaire et à l'université.* Mémoire DIPCO ENS/UY, 134 pages.

BAKOA E. (1993). *Perspectives d'orientation à l'école primaire et rendement scolaire, mémoire soutenu en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement primaire et Maternelle.* DIPCO ENS/UY/, 88 pages.

ELLA ETOO'O. (1993). *Aspirations scolaires et professionnelles des parents pour leurs enfants : l'impact de leur statut socioculturel.* Mémoire DIPCO ENS/UY/, 94 pages.

MVOLO M. (1994). *Les déterminants du choix de la filière d'étude en enseignement technique industriel dit féminin.* Mémoire DIPCO ENS/UY/, 88 pages.

MPOUOHIESIE DEBOCK E. (1995). *La problématique de l'orientation à l'Université : le cas de l'Université de Yaoundé II.* Mémoire DIPCO ENS/UY/, 78 pages.

ONDOUA P. (1992). Les étudiants de l'Université de Yaoundé face à leur problème d'orientation et d'adaptation. Mémoire DIPCO ENS/UY/, 98 pages.

TEXTES DE LOIS DE REFERENCES

- Décret n°2000/359 du 05 décembre 2000, portant statut particulier des corps de l'Education Nationale
- Décret n°2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire
- L'arrêté n°67/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant définition des missions, des ressources et de la gestion des Conseillers d'orientation au sein des établissements scolaires.
- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation au Cameroun, V titres 6 pages.

DICTIONNAIRES

- Le Petit Larousse illustré, 1790 pages
- Dictionnaire Encyclopédique, Librairie A. Quillet, Paris, 1962, 5302 pages

ANNEXES

- Annexe N°1 : Autorisation de recherche.
- Annexe N°2 : Questionnaire.
- Annexe N°3 : Table de Khi-carré

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER'S TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr FONKOUA Pierre, chef de département des Sciences de l'Éducation, certifie que l'étudiant(e) **SONNA Raymond Pierre**, Matricule **06E343**, est inscrit(e) au niveau V du département des Sciences de l'éducation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant : *Autorité parentale et orientation scolaire*.

Sous la direction de Pr **MBEDE Raymond**.

Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à certains services en vue de la collecte des données nécessaires à la finalisation de son travail.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **APR 14 2016**



Le Chef de Département

Pr FONKOUA Pierre

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ELEVES

Cher(e) élève de classe de 3^{ème} du Lycée Général Leclerc. Ce questionnaire vous est destiné dans le cadre d'une étude en Orientation. Nous vous prions d'y répondre de manière sincère aux questions qui vous ont été posées. Vos réponses pourraient permettre la compréhension du problème et de proposer des mesures visant à améliorer votre orientation scolaire et même professionnelle dans les années à venir. Les réponses que vous apporterez dans ce questionnaire ne seront pas divulguées à une tierce personne, ni même à vos parents.

S0) IDENTIFICATION

S01 Age _____

S02 Sexe : 1=masculin 2=féminin

S03 Année de la première inscription au L.G.L _____

S04 Niveau d'étude _____

S1) DE L'EXERCICE DE L'AUTORITE

S1Q01 En général qui prend les grandes décisions comme par exemple l'heure limite à laquelle vous ne devez plus être à l'extérieur de la maison dans votre famille ⁽¹⁾

1=Le père 3=Le père et la mère (les deux)

2=La mère 4=Aucun
- Si aucun qui alors a décidé _____

S1Q02 lorsqu'il s'est agi de choisir votre série d'étude (seconde) qui a décidé ?⁽¹⁾

1=Le père 3=Les deux

2=La mère 4=Aucun
- Si aucun qui alors a décidé _____

S2) DU STYLE D'AUTORITE DANS LA FAMILLE

S2Q1 Lorsqu'un problème survient dans la famille concernant un enfant, y a-t-il échange entre les parents avant que la décision soit prise ?⁽¹⁾

1=Oui 2= Non

SQ02 comment sont vos relations avec votre

Père (SQ02_P)

Mère (_M)

Les deux (_D)

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1=Très bonne (très tendres) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2=Bonnes (compréhension) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3=Mauvaises (pas tolérant) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4=Très mauvais (très sévères) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

S3) DU NIVEAU INTELLECTUEL DES PARENTS

S3Q01 Quel est le diplôme le plus élevé de votre.

- | | Père (S3Q01_P) | mère (S3Q01_M) |
|------------|--------------------------|--------------------------|
| 1=Aucun | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2=C.E.P.E | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3=B.E.P.C | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4=BAC | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5=Licence | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6=Doctorat | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7=Autres | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

S3Q02 Quelle est la profession de votre

- | | Père (S3Q02_P) | mère(S3Q02_M) |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1=Cultivateur/Ouvrier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2=Employé de bureau | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3=Fonctionnaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4=Haut cadre/Entrepreneur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5=Sans emploi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6=Autres (profession libérale) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

S4) DU NIVEAU ECONOMIQUE DES PARENTS

S4Q01 A votre avis comment est la situation économique de vos parents

- | | | | |
|---------------|--------------------------|--------------|--------------------------|
| 1=Très élevée | <input type="checkbox"/> | 4= Basse | <input type="checkbox"/> |
| 2=Élevée | <input type="checkbox"/> | 5=Très basse | <input type="checkbox"/> |
| 3=Moyenne | <input type="checkbox"/> | | |

S4Q02 Quel est le revenu mensuel de votre

	Père (S4Q02_P)	mère (S4Q02_M)
1=Jusqu'à 49 000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2=50 000 – 149 000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3=150 000 – 299 000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4=300 000 et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S4Q03 Lorsqu'il s'agit de satisfaire vos besoins matériels comme l'achat de vos fournitures scolaires qui décide ?⁽¹⁾

1=Le père 2=la mère 3= les deux
4=Autres

S5) DES APTITUDES ET DU PROFIL DE CARRIERE

S5Q01 Qui vous a aidé ou conseillé dans le choix de votre série ? ⁽¹⁾

1=Un conseiller d'orientation 4=vous-même
2=Le père 5=Autres
3=La mère

S5Q02 La personne qui vous a aidé ou conseillé a-t-elle beaucoup insistée pour ce choix ?

1=Oui 2=Non

S5Q03 Quel métier aimeriez-vous exercer après vos études ? _____

S5Q04 Pensez-vous que la série choisie vous aidera plus tard dans l'exercice de votre profession ?

1=Oui 2=Non 3=pas tout à fait

S5Q05 Auriez-vous souhaité suivre une autre série pour atteindre cet objectif ?

1=Oui 2=Non

S5Q06 Si oui laquelle ? _____

Loi de Khl- deux

Le tableau donne x tel que $P(K > x) = p$

p	0,999	0,995	0,99	0,98	0,95	0,9	0,8	0,2	0,1	0,05	0,02	0,01	0,005	0,001
ddl														
1	0,0000	0,0000	0,0002	0,0006	0,0039	0,0158	0,0642	1,6424	2,7055	3,8415	5,4119	6,6349	7,8794	10,8276
2	0,0020	0,0100	0,0201	0,0404	0,1026	0,2107	0,4463	3,2189	4,6052	5,9915	7,8240	9,2103	10,5966	13,8155
3	0,0243	0,0717	0,1148	0,1848	0,3518	0,5844	1,0052	4,6416	6,2514	7,8147	9,8374	11,3449	12,8382	16,2662
4	0,0908	0,2070	0,2971	0,4294	0,7107	1,0636	1,6488	5,9386	7,7794	9,4877	11,6678	13,2767	14,8603	18,4668
5	0,2102	0,4117	0,5543	0,7519	1,1455	1,6103	2,3425	7,2893	9,2364	11,0705	13,3882	15,0863	16,7496	20,5150
6	0,3811	0,6757	0,8721	1,1344	1,6354	2,2041	3,0701	8,5581	10,6446	12,5916	15,0332	16,6119	18,5476	22,4577
7	0,5985	0,9893	1,2390	1,5643	2,1673	2,8331	3,8223	9,8032	12,0170	14,0671	16,6224	18,4753	20,2777	24,3219
8	0,8571	1,3444	1,6465	2,0325	2,7326	3,4895	4,5936	11,0301	13,3616	15,5073	18,1682	20,0902	21,9550	26,1245
9	1,1519	1,7349	2,0879	2,5324	3,3251	4,1682	5,3801	12,2421	14,6837	16,9190	19,6790	21,6660	23,5894	27,8772
10	1,4787	2,1559	2,5582	3,0591	3,9403	4,8652	6,1791	13,4420	15,9872	18,3070	21,1608	23,2093	25,1882	29,5883
11	1,8339	2,6032	3,0535	3,6067	4,5748	5,5778	6,9887	14,6314	17,2750	19,6751	22,6179	24,7250	26,7568	31,2641
12	2,2142	3,0738	3,5706	4,1783	5,2260	6,3038	7,8073	15,8120	18,5493	21,0261	24,0540	26,2170	28,2995	32,9095
13	2,6172	3,5650	4,1069	4,7654	5,8919	7,0415	8,6339	16,9848	19,8119	22,3620	25,4715	27,6882	29,8195	34,5282
14	3,0407	4,0747	4,6604	5,3687	6,5706	7,7885	9,4673	18,1508	21,0641	23,6848	26,8728	29,1412	31,3193	36,1233
15	3,4827	4,6009	5,2293	5,9844	7,2609	8,5468	10,3070	19,3107	22,3071	24,9958	28,2595	30,5779	32,8013	37,6973
16	3,9416	5,1422	5,8122	6,6142	7,9616	9,3122	11,1521	20,4651	23,5418	26,2962	29,6332	31,9999	34,2672	39,2524
17	4,4161	5,6972	6,4078	7,2550	8,6718	10,0852	12,0023	21,6146	24,7690	27,5871	30,9950	33,4087	35,7185	40,7902
18	4,9048	6,2648	7,0149	7,9062	9,3905	10,8649	12,8570	22,7595	25,9894	28,8693	32,3462	34,8053	37,1565	42,3124
19	5,4068	6,8440	7,6327	8,5670	10,1170	11,6509	13,7158	23,9004	27,2036	30,1435	33,6874	36,1909	38,5823	43,8202
20	5,9210	7,4338	8,2604	9,2367	10,8508	12,4426	14,5784	25,0375	28,4120	31,4104	35,0196	37,5662	39,9968	45,3147
21	6,4467	8,0337	8,8972	9,9146	11,5913	13,2396	15,4446	26,1711	29,6151	32,6706	36,3434	38,9322	41,4011	46,7970
22	6,9830	8,6427	9,5425	10,6000	12,3380	14,0415	16,3140	27,3015	30,8133	33,9244	37,6595	40,2894	42,7957	48,2679
23	7,5292	9,2604	10,1957	11,2926	13,0905	14,8480	17,1865	28,4288	32,0069	35,1725	38,9683	41,6384	44,1813	49,7282
24	8,0849	9,8862	10,8564	11,9918	13,8484	15,6587	18,0618	29,5533	33,1962	36,4150	40,2704	42,9798	45,5585	51,1786
25	8,6493	10,5197	11,5240	12,6973	14,6114	16,4734	18,9398	30,6752	34,3816	37,6525	41,5661	44,3141	46,9279	52,6197
26	9,2221	11,1602	12,1981	13,4086	15,3792	17,2919	19,8202	31,7946	35,5632	38,8851	42,8558	45,6417	48,2899	54,0520
27	9,8028	11,8076	12,8785	14,1254	16,1514	18,1139	20,7030	32,9117	36,7412	40,1133	44,1400	46,9629	49,6449	55,4760
28	10,3909	12,4613	13,5647	14,8475	16,9279	18,9392	21,5880	34,0266	37,9159	41,3371	45,4188	48,2782	50,9934	56,8923
29	10,9861	13,1211	14,2565	15,5745	17,7084	19,7677	22,4751	35,1394	39,0875	42,5570	46,6927	49,5879	52,3556	58,3012
30	11,5880	13,7867	14,9535	16,3062	18,4927	20,5992	23,3641	36,2502	40,2560	43,7730	47,9618	50,8922	53,6720	59,7031
40	17,9164	20,7065	22,1643	23,8376	26,5093	29,0505	32,3450	47,2685	51,8051	55,7585	60,4361	63,6907	66,7660	73,4020
50	24,6739	27,9907	29,7067	31,6639	34,7643	37,6886	41,4492	58,1638	63,1671	67,5048	72,6133	76,1539	79,4900	86,6608
60	31,7383	35,5345	37,4849	39,6994	43,1880	46,4589	50,6406	68,9721	74,3970	79,0819	84,5799	88,3794	91,9517	99,6072
70	39,0364	43,2752	45,4417	47,8934	51,7393	55,3289	59,8978	79,7146	85,5270	90,5312	96,3875	100,4252	104,2149	112,3169
80	46,5199	51,1719	53,5401	56,2128	60,3915	64,2778	69,2069	90,4053	96,5782	101,8795	108,0693	112,3288	116,3211	124,8392
90	54,1552	59,1963	61,7541	64,6347	69,1260	73,2911	78,5584	101,0537	107,5650	113,1453	119,6485	124,1163	128,2989	137,2084
100	61,9179	67,3276	70,0649	73,1422	77,9295	82,3581	87,9453	111,6667	118,4980	124,3421	131,1417	135,8067	140,1695	149,4493
120	77,7551	83,8516	86,9233	90,3667	95,7046	100,6236	106,8056	132,8063	140,2326	146,5674	153,9182	158,9502	163,6482	173,6174
140	93,9256	100,6548	104,0344	107,8149	113,6593	119,0293	125,7581	153,8537	161,8270	168,6130	176,4709	181,8403	186,8468	197,4508
160	110,3603	117,6793	121,3456	125,4400	131,7561	137,5457	144,7834	174,8283	183,3106	190,5165	198,8464	204,5301	209,8239	221,0190
180	127,0111	134,8844	138,8204	143,2096	149,9688	156,1526	163,8682	195,7434	204,7037	212,3039	221,6772	227,0561	232,6198	244,3705
200	143,8428	152,2410	156,4320	161,1003	168,2786	174,8353	183,0028	216,6088	226,0210	233,9943	243,1869	249,4451	255,2642	267,5405
250	186,5541	196,1606	200,9386	206,2490	214,3916	221,8059	231,0128	268,5986	279,0504	287,8315	298,0388	304,9396	311,3462	324,8324
300	229,9634	240,6634	245,9725	251,8637	260,8781	269,0679	279,2143	320,3971	331,7885	341,3951	352,4246	359,9064	366,8444	381,4252
400	318,2596	330,9028	337,1553	344,0781	354,6410	364,2074	376,0218	423,5895	436,6490	447,6325	460,2108	468,7245	476,6064	493,1318
500	407,9470	422,3034	429,3875	437,2194	449,1468	459,9261	473,2099	526,4014	540,9303	553,1268	567,0698	576,4928	585,2066	603,4460
600	498,6229	514,5289	522,3651	531,0191	544,1801	556,0560	570,6680	628,9433	644,8004	658,0936	673,2703	683,5156	692,9816	712,7712
700	590,0480	607,3795	615,9075	625,3175	639,6130	652,4973	668,3308	731,2805	748,3591	762,6607	778,9721	789,9735	800,1314	821,3468
800	682,0665	700,7250	709,8969	720,0107	735,3623	749,1852	766,1555	833,4557	851,6712	866,9114	884,2789	895,9843	906,7862	929,3289
900	774,5698	794,4750	804,2517	815,0267	831,3702	846,0746	864,1125	935,4987	954,7819	970,9036	989,2631	1001,6296	1013,0364	1036,8260

TABLE DE MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES.....	viii
LISTE DES ANNEXES.....	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	3
1.1. Contexte et justification de l'étude.....	3
1.1.1. Situation de l'emploi et du chômage en rapport avec la scolarisation de la jeunesse	
3	
1.1.2. Fonction de l'école et attente des parents.....	4
1.1.3. Cas du lycée Général Leclerc.....	4
1.1.4. L'élève de 3 ^{ème} , les attitudes et les pratiques éducatives parentales.....	5
1.2. Position et formulation du problème.....	8

1.2.3. Questions de recherche.....	9
1.2.3.1 Question principale	9
1.2.3.2 Questions secondaires	10
1.2.4. Objectifs de recherche	10
1.2.4.2. Les objectifs spécifiques	10
1.2.5. Intérêt de l'étude	11
1.2.5.1. Le plan psychologique	11
1.2.5.2. Le plan social	11
1.2.5.3 Le plan professionnel.....	11
1.2.6. Délimitation de l'étude	11
1.2.6.1. Délimitation thématique.....	12
1.2.6.2. Délimitation au niveau chronologique.....	12
1.2.6.3. Délimitation au niveau spatial	12
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	13
2.1. Définition des concepts	13
2.1.1. Orientation	13
2.1.2. L'école	14
2.1.3. L'élève	14
2.1.4. Parental	14
2.1.5. Autorité parentale	15
2.1.6. Déterminant	15
2.1.7. Choix	15
2.1.8. Projet professionnel	16
2.2. Revue de la littérature ou études relatives au sujet	16
2.2.1. Le cahier de charge du Conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire .	19
2.2.2. La présentation des types d'activités.....	19

2.2.2.1. Les activités de formation	20
2.2.2.2. Les services adaptés	20
2.2.2.3. Les activités administratives et de recherche	20
2.2.3. Le rôle des tests psychométriques :Laveault D. et Grégoire J (2002 : 67).....	20
2.3. LES THÉORIES RELATIVES AU SUJET	21
2.3.1. Les autres artisans de l'orientation	21
2.3.1.1. La société	21
2.3.1.2. Les enseignants	21
2.3.1.3. La famille	22
2.3.2. La théorie des choix professionnels.....	22
2.3.2. La période des choix fantaisiste.....	23
2.3.2.1.La période d'essai.	23
3-2-3) La période de choix réaliste.	23
3-3) La théorie de la reproduction	25
3-4) Approche économique de l'orientation.....	27
3-5) Approche pédagogique de l'orientation.....	27
4-) Formulation des hypothèses	28
4-1) Hypothèse Générale (HG).....	28
4-2) Les hypothèses de recherche.....	28
5-) Définition des variables	29
5-1) La variable indépendante (VI)	29
5-2) La variable dépendante (VD).....	30
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	34
3-1) Type de recherche.....	34
3-2) Site de l'étude	34
3-2-1) Le Lycée Général Leclerc (LGL)	34

3-2-2) Historique du Lycée Général Leclerc	34
3-2-3) Présentation physique/situation géographique	35
3-3) Population	35
3-3-1) Population cible	35
3-3-2) Population accessible.....	35
3-4) Echantillon et méthode d'échantillonnage	36
3-4-1) Méthode d'échantillonnage	36
3-4-2) Echantillon.....	37
3-6) Validation de l'instrument	39
3-6-1) Validation interne	40
3-6-2) Validation externe.....	40
3-7) Procédure de collecte des données	40
3-8) Méthode d'analyse des données	40
3-8-1) La statistique descriptive	40
3-8-2) La statistique inférentielle	41
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	44
4-1) Présentation descriptive des résultats	44
4-1-1) Identification des sujets enquêtés.	44
4-1-2) Exercice de l'autorité.....	45
4-1-3) Du style d'autorité dans la famille.....	46
4-1-4) De la profession des parents	49
4-1-5) Du niveau économique des parents	49
4-2-1) Vérification des hypothèses.....	53
4-2-1-1) vérification de l'hypothèse de recherche N°1.....	53
4-2-1-3) Vérification de l'hypothèse de recherche N°2.....	57
4-2-1-4) Vérification de l'hypothèse de recherche N°3.....	61

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES.....	65
5.1. Interprétation des résultats	65
5.2. Recommandations	69
CONCLUSION GENERALE	71
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	72
ANNEXES.....	75
TABLE DE MATIÈRES	81